Armand St-Onge inc.
COUVRE-PLANCHER ◆ DÉCORATION
DEPUIS 1956
R.B.Q. : 1630-8249-70
65, Bois-Francs
Mont-Carmel
418 498-2836
Une solution pour tous vos couvre-planchers

LE MERCREDI 18 MAI 2022

Le Placoteux

VOLUME 44, ÉDITION 20
32 PAGES

Spécialement pour vous en inventaire
YAMAHA
YAMAHA MT-07 2022
On vous attend!
TECH MINI-MÉCANIQUE
196, chemin Haut de la Rivière, Saint-Pacôme
418 852-2922
www.techminimecanique.com
4093P2022



p.3

Reboiser la tourbière

Traverses piétonnières : Saint-Pamphile attend encore, p. 5

Médecine vétérinaire : les élus ne lâchent pas le morceau, p. 9

Venez me rencontrer chez Dubé Kia
M. Stéphane Landry, conseiller
418 868-9623
7, Côte Saint Jacques, Rivière-du-Loup
418 860-3542 ◆ 1 888 382-3542
www.dubekia.com
4976H2022

5699H1322
ROYAL LEPAGE
KAMOURASKA-L'ISLET
Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome Royal Lepage
vdrapeau@royallepage.ca
Courtier immobilier résidentiel et commercial
Véronique Drapeau 418 894-3375

La puissance d'un groupe
OLIVIER KAMOURASKA | CHRYSLER
Venez me rencontrer!
Olivier Dionne, conseiller aux ventes
418 714-7707
0008H3720
255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com

ÉVÉNEMENT DEWALT
BAS-SAINT-LAURENT
12e ÉDITION
2 JOURS SEULEMENT
Vendredi Samedi
27-28 MAI
DUMAIS
camilledumais.com
VENTE SOUS LE CHAPITEAU OU EN LIGNE
0177H2022

CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ

HONDA Certifié

CarProof RAPPORTS HISTORIQUES DE VÉHICULES

INSPECTION EN 100 POINTS

BALANCE DE GARANTIE 7 ANS / 160 000 KM

2019 HONDA CIVIC SI SEDAN



Manuelle, air clim., rég. de vitesse, groupe électrique AM/FM/MP3, Bluetooth, caméra de recul, toit ouvrant. Bal. de garantie 7ans/160 000km. #1-0668

83 000 KM — 29 333$

2017 HONDA CR-V EX AWD



CVT, air clim., rég. de vitesse, groupe électrique AM/FM/MP3, Bluetooth, caméra de recul, toit ouvrant. Bal. de garantie 7 ans/160 000 km. #1-0666

52 736 KM — 29 246$

2018 HONDA CR-V LX 4WD



CVT, air clim., rég. de vitesse, groupe électrique AM/FM/MP3, Bluetooth, caméra de recul, vitres teintées. Bal. de garantie 7 ans/160 000 km. #F7029B

95 350 KM — 26 658$

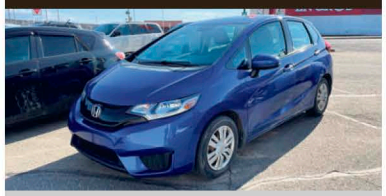
2016 HONDA CIVIC SDN EX



CVT, air clim., rég. de vitesse, AM/FM/MP3, caméra de recul, Bluetooth, groupe électr., toit ouvrant. Bal. de garantie 24 oct. 23/160 000 km. #W7050A

85 262 KM — 19 128$

2015 HONDA FIT LX



CVT, air clim., rég. de vitesse, AM/FM/CD/MP3, caméra de recul, Bluetooth, groupe électrique. #10654A

46 550 KM — 16 995$

2015 HONDA FIT LX



CVT, V8, air clim., rég. de vit., groupe électr., AM/FM/CD/MP3, caméra de recul, Bluetooth. #U6964A

88 071 KM — 15 995$

2015 HONDA CIVIC SDN LX



Manuelle, air clim., rég. de vitesse, groupe électr., AM/FM/CD/MP3, caméra de recul, Bluetooth. #1-0679

110 453 KM — 14 500$

2021 TOYOTA TACOMA TRD SPORT DOUBLE CAB 4X4



Auto., air clim., gr. électr., AM/FM/MP3, Bluetooth, cam. de recul, vitres teintées, att.-remorque. Gr. motopropulseur 1er oct. 26/100 000 km. #U6953A

8 717 KM — 53 044$

2020 RAM 1500 CLASSIC WARLOCK QUAD CAB 4X4



Auto., air clim., rég. de vitesse, AM/FM/MP3, Bluetooth, groupe électr., cam. de recul. Bal. gar. 24 juil. 2023/60 000 km, gr. moto 24 juil. 25/100 000 km. #U6957A

37 589 KM — 45 305$

2018 FORD F-150 FX4 CREW CAB 4X4



Auto., air clim., rég. de vit., AM/FM, cam. de recul, Bluetooth, gr. électr., crochet de remorquage. Gr. motopropulseur 19 oct. 23/100 000 km. #E7021A

75 408 KM — 43 849 $

2018 FORD F-150 XTR CREW CAB 4X4



Auto., air clim., rég. de vit., groupe électr., AM/FM, cam. de recul, crochet de remorquage. Gr. motopropulseur 17 janv. 24/100 000 km. #1-0656

55 104 KM — 40 783$

2017 FORD F-150 XLT CREW CAB 4X4



Auto., air climatisé, AM/FM, vitres/portes électriques, crochet de remorquage. #K6949A

62 421 KM — 39 995$

2018 RAM 1500 OUTDOORMAN CREW CAB 4X4



Auto., air climatisé, gr. électrique, vitres teintées, att.-remorque, crochet de remorquage. Groupe motopropulseur 23 nov. 22/100 000 km. #W7028A

57 189 KM — 37 995$

2017 DODGE GRAND CARAVAN SXT PREMIUM PLUS



Auto., rég. de vitesse, CD/MP3, groupe électrique, siège de 3e rangée. Bal. gar. 7 nov. 2024/115 000 km, gr. motop. 11 nov. 2022/100 000 km. #E7035A

89 288 KM — 25 995$

2017 JEEP CHEROKEE TRAILHAWK 4X4



Auto., air clim., rég. de vitesse, groupe électr., AM/FM/MP3, Bluetooth, caméra de recul, crochet de remorquage, vitres teintées. #E6969A

143 554 KM — 24 995$

2013 RAM 1500 OUTDOORSMAN QUAD CAB 4X4



Auto., air climatisé, régulateur de vitesse, groupe électrique. #W6959A

127 987 KM — 22 995$

2020 KIA SOUL LX



CVT, air climatisé, gr. électrique, caméra de recul, AM/FM, Bluetooth, vitres teintées, caméra de recul. #W7005A

37 156 KM — 22 193$

2017 CHEVROLET TRAX LS



Auto., air clim., rég. de vitesse, AM/FM/MP3, caméra de recul, Bluetooth, groupe électr.. Gr. motopropulseur 31 oct. 2022/160 000 km. #1-0684

88 299 KM — 15 995$

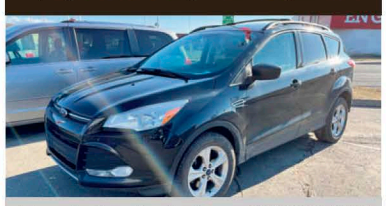
2014 JEEP CHEROKEE NORTH EDITION 4X4



Automatique, 3.2 L - 6 cylindres. #10674A

123 112 KM — 16 995$

2015 FORD ESCAPE SE 4X4



Auto., air clim., rég. de vitesse, AM/FM/CD/MP3, groupe électrique, Bluetooth, vitres teintées, cam. de recul. #10611A

150 027 KM — 14 522$

2013 NISSAN JUKE SV



Automatique, 1.6 L, 4 cylindres. #U6999A

93 200 KM — 11 995$

2012 DODGE GRAND CARAVAN SXT



Auto., air climatisé, groupe électr., AM/FM/CD/MP3, vitres teintées, siège de 3e rangée. #W7042A

142 415 KM — 10 995$

2012 CHEVROLET EQUINOX LS AWD



Auto., air clim., rég. de vitesse, AM/FM/CD/MP3, Bluetooth, groupe électrique. #U7048A

158 708 KM — 7 995$

0958H2022

Rivière-du-Loup Honda

240, rue Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup 418 862-6631



DENIS MARQUIS
Président
418 867-3503



MICHAËL GAUTHIER
Dir. des ventes
418 860-9919



PIERRE CARRIER
Conseiller certifié
418 867-3769



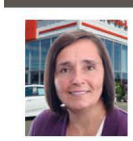
JÉRÔME ST-LOUIS
Conseiller
418 566-9814



OLIVIER OUELLET
Conseiller
418 551-5579



GUY DESROSIERS
Conseiller certifié
418 714-0752



VALÉRIE CHOUINARD
Directrice commerciale

HONDA

www.riviereduloup honda.com



web@leplacoteux.com

Des élèves du Collège participent au reboisement des Tourbières Lambert

MAXIME PARADIS

Sous un soleil radieux et une rare journée sans vent dans la plaine de Rivière-Ouelle, une centaine d'élèves du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ont contribué à la plantation d'arbres sur les terres des Tourbières Lambert, les 10 et 11 mai derniers. L'objectif était de munir certaines terres de haies brise-vent ou de doter certaines d'entre elles de bandes riveraines élargies.



Photo : Maxime Paradis

Près de 3000 arbres sur presque 8 km, à différents endroits. La tâche était phénoménale, mais la main-d'œuvre plus que motivée. Sous l'impulsion du groupe Action pour le monde, une centaine d'élèves du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ont ainsi été recrutés pour réaliser cette activité de reboisement social sous la supervision de la coopérative Arbre-Évolution.

Par petits groupes de 20 à 25, présents chacun le temps d'une demi-journée, ils se sont succédé dans la plantation de feuillus, conifères et arbustes, autant d'espèces qui lorsqu'elles auront atteint leur pleine maturité dans les champs des Tourbières Lambert, préviendront l'érosion des sols par le vent, en plus de limiter l'apport de sédiments gorgés d'azote, de phosphores ou des pesticides dans les cours d'eau.

« Nous sommes très contentes d'avoir réussi à mobiliser autant d'élèves. Dans quelques années on va regarder ces arbres grandir et on pourra dire que c'est nous qui les avons plantés. Ça donne aussi l'occasion aux élèves de travailler la terre, ce que plusieurs n'ont pas l'occasion de faire régulièrement », mentionnait Marine Caillouette, élève de 5e secondaire, au nom des quatre autres jeunes filles membres du comité Action pour le monde.

Depuis qu'il a pris naissance entre les murs du Collège, ce petit groupe cumule les actions positives aux répercussions concrètes : cartes pour les aînés à Noël, projet de triage des déchets à la cafétéria ou réouverture de la friperie scolaire, pour ne nommer que ceux-là. Informées de l'existence d'Arbre-Évolution par le parent d'une des membres du groupe, elles sont entrées en contact par elles-mêmes avec la coopérative afin d'offrir leurs services pour un projet de reboisement social. Le synchronisme ne pouvait pas être meilleur, celui aux Tourbières Lambert étant dans l'écran radar de la coopérative à court terme et à proximité du Collège.

« Une des missions les plus connues d'Arbre-Évolution est le reboisement social. On ne pouvait pas refuser une offre comme celle-là. On leur a dit qu'on avait besoin d'une centaine de personnes. Elles sont parties avec ça, elles ont obtenu les autorisations nécessaires de la direction et des enseignants et elles ont réussi à recruter tous ces jeunes en à peine quelques jours », ajoute Marie-Christine Lee, chargée de projets chez Arbre-Évolution.

Projet régional

Bien avant l'entrée en jeu du groupe Action pour le monde, Arbre-Évolution avait été sollicitée par le Groupe conseil agricole (GCA) de la Côte-du-Sud pour réaliser cette plantation aux Tourbières Lambert. L'organisation mène un projet chapeauté par le MAPAQ qui vise à regarder les pratiques culturales des agriculteurs du bassin de la rivière Ouelle, comme le travail du sol, la couverture de sol hivernale, la qualité des bandes riveraines ou toutes autres initiatives visant à prévenir la sédimentation des cours d'eau à proximité par l'érosion du sol.

Selon Amélie Martin, conseillère en agroenvironnement chez GCA Côte-du-Sud et responsable du plan d'aménagement, plusieurs autres producteurs agricoles participent activement au projet, mais le déploiement vécu aux Tourbières Lambert est particulièrement costaud par le nombre d'arbres et arbustes plantés, mais aussi la distance couverte. L'investissement, 50 000 $ au total, avec une partie financée par le MAPAQ, frappe aussi l'imaginaire.

« Tourbières Lambert a vraiment démontré beaucoup d'ouverture pour le projet. La beauté de la chose, c'est qu'il y a déjà eu beaucoup de plantations similaires effectuées à Rivière-Ouelle par le passé qui nous permettent aujourd'hui de bien envisager ce à quoi ça ressemblera sur le site dans 20-25 ans », ajoute-t-elle.

Corridors fauniques

Plus que de simples bandes riveraines ou haies brise-vent, la plantation réalisée aux Tourbières Lambert s'inscrit dans un autre projet, celui des corridors fauniques que mène l'organisme de bassins versants OBAKIR au Kamouraska. Lorsque les arbres et arbustes auront atteint leur pleine maturité, ils promettent de rendre de beaux services écologiques de l'avis d'Antoine Plourde-Rouleau, chargé de projet chez OBAKIR.

D'une part, ces arbres et arbustes aideront à restaurer une forme d'habitats pour les oiseaux champêtres, dont les populations sont en chute libre au Québec et ailleurs dans le monde, alors qu'ils sont pourtant de bons alliés des agriculteurs par leur capacité à se nourrir d'insectes nuisibles aux cultures. D'autre part, ils seront un refuge idéal pour les insectes pollinisateurs, dont la migration n'excède pas les 100 ou 200 m, mais qui se font rares lorsque les champs à perte de vue sont vierges et dépourvus de végétation.

« Travailler la connectivité écologique entre les parcelles, c'est bien, mais favoriser aussi la connectivité à l'intérieur d'une même parcelle est tout aussi important. C'est pourquoi on s'allie avec le GCA Côte-du-Sud pour notre projet, car c'est le même genre d'aménagement qu'on cherche à réaliser et que nos objectifs, bien que différents, cherchent finalement à améliorer le même environnement. »

SAINTE-HÉLÈNE-DE-KAMOURASKA

Une voiture percute la façade de l'épicerie



Un accident est survenu en soirée vendredi à Sainte-Hélène-de-Kamouraska. Une voiture a percuté la façade de l'épicerie de l'endroit. L'incident est survenu autour de 20 h. L'épicerie était ouverte au moment de l'événement, mais personne n'a été blessée. Le propriétaire Tony Beaulieu indiquait qu'heureusement il n'y a que des dommages matériels, la conductrice a toutefois subi un choc nerveux. « Une minute avant, il y avait plein de gens qui étaient là. Nous avons évité le pire », a-t-il indiqué. (S.G)

Fête des Patriotes

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Veuillez noter que les heures de tombée seront devancées en raison du congé des Patriotes :

TOMBÉE DU JOURNAL DU 25 MAI 2022

Journal et nécrologie : Vendredi 20 mai à 10 h 30
Annonces classées, et bloc-notes : Jeudi 19 mai à 16 h 30

Nos bureaux seront fermés le lundi 23 mai 2022.

Merci de votre collaboration!

9996M1922

Optez pour la durabilité et la robustesse!

Durée de vie de 20 ans. Garantie 5 ans pièces et main d'oeuvre!



Huebsch

Laveuse **1 559$**

Notre duo ÉCONO!

Ensemble laveuse-sécheuse



AMANA

L'ensemble **1 399$**

Sectionnel en tissu

de couleur noisette

1 499$



Mobilier de cuisine

7 morceaux
(table + 6 chaises)

1 049$



Superbe sofa récamier

Disponible en tissu bleu ou noir



1 149$

Jolie causeuse stationnaire

En tissu bleu acier

699$



Causeuse-lit compacte

Matelas confortable en mousse
Disponible en plusieurs couleurs

1 049$





Fauteuil berçant et inclinable manuel

En tissu brun foncé

899$

Mobilier de chambre

aux lignes épurées comprenant : bureau double – miroir – commode 5 tiroirs – 2 tables de chevet – lit plate-forme de format Queen (literie et matelas en sus)

1 699$



Le matelas « PROMO SPÉCIAL »

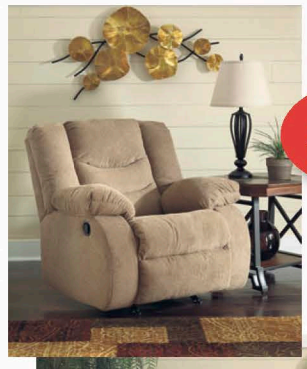
- 608 ressorts ensachés
- Supports latéraux
- Euro Top



39" **399$**

54" **499$**

60" **599$**



Fauteuil berçant et inclinable

899$

Disponible en tissu de couleur mocha ou gris

Sofa inclinable

1 499$





GAGNON MEUBLES

VOTRE MAGASIN DE CONFIANCE DEPUIS TROIS GÉNÉRATIONS

378, rue Principale
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0
Tél. : **418 359-2424**

Nos heures d'affaires :

Lundi au mercredi ..... 8 h 30 à 17 h
Jeudi ..... 8 h 30 à 20 h
Vendredi ..... 8 h 30 à 17 h
Samedi ..... 8 h 30 à 15 h

www.gagnonmeubles.com

2441P2022



Saint-Pamphile attend depuis une décennie la réparation de ses traverses piétonnières

journaliste@leplacoteux.com

STÉPHANIE GENDRON

Malgré des confirmations de remise en état à venir depuis plus de dix ans, Saint-Pamphile attend toujours que le ministère des Transports (MTQ) répare ses traverses piétonnières.



Une récente résolution adoptée par le conseil rapporte qu'un premier ingénieur du MTQ a confirmé la remise en état complète des pavés en novembre 2011. Rien n'a été fait, indique-t-on.

En décembre 2013, Saint-Pamphile a aussi reçu une lettre signée disant que le ministère allait procéder à la réfection des passages en interbloc. Des échanges ont aussi eu lieu en février 2017.

Mentionnons également qu'une entente signée entre le ministère et la Ville qui date de 2003 indique qu'il n'est pas la responsabilité de la ville d'assumer l'entretien des traverses piétonnières. « On dirait que ce n'est pas l'argent le problème, peut-être la planification des travaux », se questionne le maire Mario Leblanc. Son conseil demande clairement au ministère de « confirmer une date ferme de réfection des traverses piétonnières et que la présente demande soit prise en considération et avec haute importance », peut-on lire.

Depuis la première demande, la qualité de la traverse s'est aggravée, a dit le maire. « Cette année il s'est créé des trous. On a fait les travaux de la partie qui nous appartient, mais l'interbloc n'a pas été fait », ajoute-t-il.

Il trouve dommage que Saint-Pamphile travaille à améliorer son apparence, mais n'a pas de contrôle sur les traverses piétonnières. Le maire rencontrera des responsables du Ministère d'ici quelques semaines et prévoit amener le sujet sur la table, une fois de plus. Nous attendons un retour du ministère des Transports à cet effet.

Le transport scolaire du midi seulement pour La Pocatière et Saint-Pacôme

STÉPHANIE GENDRON

Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup a pris sa décision concernant le transport scolaire le midi pour les jeunes du primaire. Le transport sera offert l'an prochain seulement dans neuf écoles des deux régions, dont La Pocatière et Saint-Pacôme pour le Kamouraska.



Photo : Unsplash.com

En raison d'augmentation majeure appréhendée des coûts des contrats du transport scolaire le midi, le Centre de services scolaire avait annoncé qu'il était possible que ce service non obligatoire serait peut-être annulé l'an prochain, amenant les parents à voyager leurs enfants ou les inscrire au service de garde scolaire ou une garderie à proximité.

Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup a réussi à parapher des ententes pour plus de la moitié de sa clientèle, soit neuf écoles, en vue de maintenir le service de transport scolaire du midi pour l'année scolaire 2022-2023, et ce, au coût de 500 $. « Ces parcours pourront continuer d'opérer en raison du nombre important d'élèves actuellement inscrits à ce service », précise-t-on du côté du service des communications. Les écoles concernées sont les suivantes : École Lanouette (Saint-Antonin), École Saint-Modeste, École internationale Saint-François-Xavier (Rivière-du-Loup), Écoles La Croisée I et II (Rivière-du-Loup), Écoles Roy et Joly (Rivière-du-Loup), École Sacré-Cœur (La Pocatière) et École de la Pruchière (Saint-Pacôme). Si les inscriptions ne sont pas au rendez-vous, certains circuits pourraient être annulés.

On indique également que dans le cas des autres écoles, l'augmentation des coûts aurait été de 500 %. Le tarif aurait été de plus de 2 000 $ par élève, et ce, même si le nombre d'utilisateurs demeure identique. « Le centre de services scolaire ne reçoit aucune aide pour offrir le service de transport scolaire du midi. Selon la Loi sur l'instruction publique, ce service doit s'autofinancer. Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup était l'un des derniers centres de services scolaires au Bas-Saint-Laurent à offrir le service du transport scolaire du midi sur l'ensemble de son territoire », conclut-on.



LE BON MOT *de la semaine*

Le Saint-Laurent

Notre *fleuve* transporte de l'eau douce depuis les Grands Lacs jusqu'à Québec. À l'île d'Orléan, l'eau devient salée. On entre alors dans *l'estuaire* du St-Laurent jusqu'à Cap-Chat où débute le *golfe* St-Laurent.

20-22

LES PLACOTAGES

Exposition

Une exposition unique en son genre a lieu les 4 et 5 juin de 13 h à 17 h au Parc Havre du Souvenir à L'Islet sur Mer. En incorporant des éléments 3D et des petits personnages miniatures à des photos originales, l'exposition de Guylaine Gaudet et Éric de Warren prend une toute autre dimension et raconte des histoires de voyage.

Peuples autochtones

Un évènement soulignant le solstice d'été et la Journée nationale des Peuples autochtones aura lieu du 18 au 21 juin à Sainte-Perpétue. La série d'activités au programme aura lieu à l'église de Sainte-Perpétue dans laquelle s'est installé l'organisme culturel Médiathèque L'Héritage de L'Islet-sud. L'évènement est organisé et animé par le Cercle culturel Lusekut. Il sera projeté sur grand écran un concert de Jeremy Dutcher qui a préparé un montage spécial à cet effet. Jeremy Dutcher est un jeune talentueux pianiste et chanteur de formation classique qui a adapté les textes et mélodies traditionnelles de sa nation Wolastoqiyik après des recherches en archives.

Parc éolien

Énergies renouvelables Invenergy Canada (Invenergy) tiendra des rencontres d'information et de consultation concernant le développement du parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin. Ces rencontres se tiendront du 17 au 19 mai 2022, de 17 h à 20 h 30, dans les trois MRC où est prévue l'implantation du parc éolien.

PASSEURS DE MÉMOIRE *s'associe à* la CHRONIQUE de *Yves Hébert*



Les routes ont une histoire... le chemin Elgin

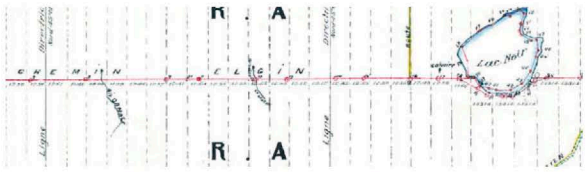
On oublie parfois que les routes et les infrastructures routières ont une histoire. Celle du chemin Elgin dans la MRC de L'Islet est intimement liée à l'ouverture de nouvelles paroisses.

Vers la fin des années 1820, l'idée de coloniser les terres à l'est de Saint-Jean-Port-Joli fait son chemin, et ce malgré le fait qu'elles se situent dans une zone très vallonnée. C'est grâce aux arpenteurs qu'il est possible de connaître ce projet. En 1849, Charles-François Fournier dresse une première carte du chemin Elgin et des cantons. Elle nous apprend qu'une dizaine de personnes occupent déjà des concessions en bordure du lac Noir près de Tourville aujourd'hui.

Les travaux d'aménagement de cette voie de communication débutent en 1854. Chaque année, quelques kilomètres sont ouverts ce qui favorise l'établissement des colons et les débuts de l'exploitation forestière dans cette partie de région. En 1856, 10 familles sont établies dans le canton d'Ashford, au sud de Saint-Damase. Cinq ans plus tard, le hameau du lac Noir prend le nom de Saint-Benoit puisqu'il est desservi religieusement par le curé de Sainte-Louise, Louis-Alphonse. À l'époque, les missions de Sainte-Perpétue et de Saint-Pamphile étaient également desservies par ce curé.



Carte postale représentant le nord du village de Sainte-Perpétue et le chemin Elgin. Photo : Archives de la Côte-du-Sud.



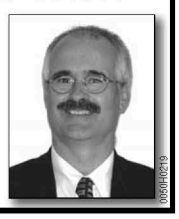
Extrait d'un plan de lotissement sur le chemin Elgin à la hauteur du lac Noir dressé par François-Xavier Fafard, 1909. Photo : BAnQ.

Les premiers colons de ces futures paroisses obtiennent gratuitement des terres de la Couronne. Bien connu dans le milieu de l'édition de journaux, Stanislas Drapeau est aussi fonctionnaire et contribue à l'implantation des colons le long du chemin Elgin. Il devient responsable des octrois de terres durant la période d'achèvement du chemin Elgin de 1859 à 1865. Afin d'aider les familles à s'établir, il fonde en 1860 l'Association de secours de Saint-Jean-Port-Joli. Celle-ci devait fournir 430 minots de grains et des patates en quantité suffisante aux familles établies le long du chemin Elgin. Drapeau raconte que les premières familles ont vécu dans des conditions précaires et parfois se logeaient dans des cabanes à sucre. Comme agent de colonisation, Stanislas Drapeau a contribué à sa façon au peuplement des terres au sud de Saint-Jean-Port-Joli.

20-22

NOS PROFESSIONNELS

« *La joie de vous servir* »
Jean-Marie Rossignol
Conseiller en sécurité financière
418 492-3255
Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentes, REER



0060H0219

LEMIEUX LOCATION
0793P2417
LOCATION DE VÉHICULE, CAMION, CUBE
REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE
418.856.2824

CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON
1174E1517
Dr Germain Dupuis, optométriste
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste
269, rue Taché
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1430
Télec. : 418 492-2832

GICLEURS PIERRE PLOURDE INC.
Votre partenaire de confiance contre les incendies
SPÉCIALITÉS : GICLEURS ET PLOMBERIE
98, rue Voisine, Sainte-Hélène de Kamouraska (Québec) G0L 3J0
pplourde@gicleursplourde.com
Tél. : 418 492-9889 • Téléc. : 418 492-9031 • Cell. : 418 894-2358
CMMTQ
Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec • R.B.Q. : 5594-7923-01
F564H1417

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

491, avenue D'Anjou,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706 • Téléc. : **418 492-9706**

901C, 4e Avenue,
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
418 856-5172 • Téléc. : **418 856-5734**

www.leplacoteux.com

Financé par le gouvernement du Canada | Canada

IMAGE CERTIFIÉE RESSOS QUÉBEC INC.

Impression QUÉBECOR Média | Distribution publisac

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Louis Turbide (poste 105)
direction@leplacoteux.com

JOURNALISTE
Stéphanie Gendron (poste 109)
journaliste@leplacoteux.com

JOURNALISTE
Maxime Paradis (poste 103)
web@leplacoteux.com

VENTES
Pierre Dumais (poste 122)
pierre@leplacoteux.com

Hélaine Pettigrew (poste 108)
helaine@leplacoteux.com

ADMINISTRATION
Marlyse Sambou (poste 102)
administration@leplacoteux.com

PRODUCTION
Marjorie Ouellet (poste 111)
Coordonnatrice
Manon Brousseau (poste 106)
montage@leplacoteux.com
Marie-Kim Lefrançois

RÉCEPTION / PETITES ANNONCES
Marlyse Sambou (poste 101)
petitesannonces@leplacoteux.com

CARICATURISTE : **Métyvié**

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jean-Pierre Tirman, président
Sébastien Massé, vice-président
Gabriel Landry, directeur
Luc Morneau, directeur
Maxime Paradis, directeur

TOMBÉE : LUNDI 10 H 30 • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706

Édition Kamouraska-L'Islet **18 505 copies**

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0908-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 85$/année. TPS et TVQ incluses

hebdos QUÉBEC

Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.

Les campings de la région s'attendent à une grosse saison

MAXIME PARADIS

À l'image de l'été passé, les campings de la région s'attendent à une saison achalandée. Les réservations vont bon train, avec en fond une pénurie de personnel pour certains.

Au Camping Le Rayon de Soleil de Saint-Alexandre, les réservations ont commencé très tôt, en janvier, et sont cinq fois plus marquées qu'à l'habitude. Si on dit avoir noté un ralentissement lorsque le prix de l'essence a augmenté, reste que les séjours réservés sont de plus longue durée qu'auparavant. « Ceci devrait donner un achalandage excellent, semblable à l'an dernier », dit Pierre Gosselin.

Reste que la main-d'œuvre comme partout se fait rare et il faut mettre le prix fort pour obtenir des employés qualifiés.

Au Camping de Rivière-Ouelle, on remarque un nombre de réservations comparable à l'an passé, donc encore une très bonne année. L'organisme prépare présentement l'aménagement d'un projet de développement de 150 terrains. « Ensuite, il faudra obtenir une autorisation du ministère de l'Environnement avant de procéder aux travaux de construction. Nous prévoyons ouvrir nos nouveaux terrains seulement en 2024 », souligne le directeur général du Camping Adam Ménard. Les postes sont par ailleurs tous pourvus.

Du côté du Camping des Aulnaies, « on sent que c'est encore très fort. Les grosses fins de semaine ne sont pas mal remplies », indique Alexandre Bernard.

Quant au Camping Rocher Panet de L'Islet, les réservations vont bon train avec un « boom » en cette mi-mai en raison du beau temps. On s'attend à vivre une saison normale comme avant la pandémie, car il n'y a pas de mesures sanitaires particulières. De menus travaux d'entretien sont menés présentement.

Engouement

L'engouement pour le camping au Québec ne semble pas s'estomper selon Camping Québec et cette option demeure très populaire chez les vacanciers québécois. Certaines familles profitent même de l'avantage du télétravail pour combiner boulot et vacances afin de prolonger leur séjour et de profiter au maximum de leurs équipements.

Reste que les places se remplissent vite. En effet, pour ce qui est des congés spéciaux comme ceux de la Fête nationale du Québec, la Fête du Canada ou des vacances de la construction, selon un récent sondage mené par Camping Québec, près du tiers des terrains de camping affichent déjà complet. Ce même sondage nous apprend par ailleurs que 80 % des terrains de camping prévoient une saison sensiblement identique ou supérieure à celle de l'année dernière. « On se dirige encore une fois vers une excellente saison », confirme Simon Tessier, président-directeur général de Camping Québec.

Et qu'en est-il de l'inflation? Affectera-t-elle aussi le coût du camping? « Les dépenses des terrains de camping augmentent; il faut donc s'attendre à une hausse, explique Simon Tessier. Cela dit, la hausse sera modérée jusqu'ici alors il faut en profiter cet été. »



Photo : Facebook Camping Rivière-Ouelle



Encore de gros investissements pour le Camping des Aulnaies

Le camping de Saint-Roch-des-Aulnaies investit des millions ces années-ci. Après avoir revu son système de traitement d'eau potable, c'est le système d'égouts qui est remis à niveau cette année. À cela s'ajoute un projet d'aménagement de 110 nouveaux terrains pour 2023 (vers l'ouest), pour environ 60 saisonniers et le reste en sites pour passagers. Les propriétaires envisagent également dans les prochaines années un projet de plage et piscine supplémentaire où est situé l'étang et éventuellement une autre phase avec une troisième piscine qui s'adresserait plus aux adultes. Avec la nouvelle phase, on comptera environ 535 sites accessibles à ce camping dont les investissements se cumulent depuis quelques années. (S.G)



Photo : Facebook Camping des Aulnaies

NOS PROFESSIONNELS

Alternateurs et Démarreurs Roma.
Daniel Tremblay, prop.
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
SPÉCIALITÉS :
- Alternateurs et démarreurs (vente de neufs et réusinés)
INTERSTATE BATTERIES
AUTRES :
- Moteur électrique - Pompe - Outillage
- Ventes de batteries INTERSTATE
4097P2019
151, Route 132, La Pocatière
418 856-6210 • 1 800 530-6210
altdem_roma@hotmail.com

RAMASSAGE DE ROCHES
à forfait
avec opérateur
7285H1920
Albert Pelletier
Saint-Denis
418 498-2049
418 868-4633

CRÉATEUR D'AMBIANCE
0022H5020
Michèle
DUMAIS
camilledumais.com
1005 rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2347
418 492-9603
info@camilledumais.com

PAVILLON DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Les élus démentent les propos de Marie-Eve Proulx

MAXIME PARADIS

Les élus de Kamouraska-L'Islet impliqués dans la démarche visant à faire de La Pocatière le site d'accueil du futur Pavillon de médecine vétérinaire décentralisé de l'UQAR ont démenti les propos de la députée de Côte-du-Sud Marie-Eve Proulx, qui mentionnaient que ceux-ci ne voulaient pas la rencontrer pour discuter avec elle du dossier.

Dans les jours suivants la conférence de presse du 10 mai, lors de laquelle le préfet de la MRC de Kamouraska Sylvain Roy, le maire de La Pocatière Vincent Bérubé et le maire de Saint-Roch-des-Aulnaies André Simard demandaient une rencontre avec le ministre de l'Agriculture André Lamontagne au sujet de ce projet annoncé à Rimouski, la députée de Côte-du-Sud stipulait être entrée en contact avec ces derniers pour leur proposer une rencontre qu'ils auraient refusé.

« Ils veulent parler avec le ministre directement. S'ils ne veulent pas s'asseoir avec nous, ça sera difficile de pouvoir continuer là-dedans », a signifié son attaché politique Thomas Bélanger, ajoutant que Marie-Eve Proulx demeure ouverte à discuter de l'enjeu, malgré le fait qu'elle n'a jamais été interpelée directement par les élus de Kamouraska-L'Islet dans ce dossier, ni même par voie de résolution.

Or, dans un échange de courriels entre le maire de La Pocatière et la députée de Côte-du-Sud qui a été porté à l'attention du *Placoteux*, on lit très bien que Mme Proulx a invité les élus de Kamouraska-L'Islet à une rencontre à ses bureaux de Saint-Pascal, le 18 mai, mais quelques nuances apparaissent. M. Bérubé lui répond alors que leur « objectif est d'obtenir une rencontre avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne », mais qu'ils seraient heureux qu'elle puisse se joindre à eux à cette importante rencontre, « et pourquoi pas, être une facilitatrice pour que cet entretien ait lieu dans les meilleurs délais », une contre-proposition qui est restée lettre morte.

Selon André Simard, Mme Proulx aurait dûment été invitée à la conférence de presse du 10 mai, à laquelle ni elle ni aucun de ses représentants ne se sont présentés. Rappelons que quelques jours auparavant, alors qu'elle était à Rimouski aux côtés du ministre Lamontagne, Mme Proulx s'était rangée derrière ce dernier en fermant la porte à ce que le Pavillon de médecine vétérinaire soit à La Pocatière, dans son propre comté, tout en montrant de l'ouverture à ce que des partenariats soient toutefois établis entre l'UQAR et l'ITAQ, sans préciser lesquels.



Vincent Bérubé et Marie-Eve Proulx



CLINIQUES DE SANTÉ ET DE VACCINATION DES JEUNES ENFANTS 0-4 ANS

Veuillez prendre note qu'il y aura des cliniques régulières de santé et de vaccination pour les enfants âgés 0 à 4 ans pour les municipalités suivantes :

SAINT-PASCAL - SAINT-GERMAIN - KAMOURASKA - SAINT-BRUNO SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI - SAINT-DENIS - MONT-CARMEL SAINT-ALEXANDRE - SAINT-JOSEPH - SAINTE-HÉLÈNE - SAINT-ANDRÉ
Les jeudis 2, 9, 16, 23 et 30 juin 2022 au CLSC de Saint-Pascal

LA POCATIÈRE - SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE - SAINT-ONÉSIME - SAINT-GABRIEL - RIVIÈRE-OUELLE - SAINT-PACÔME
Les mercredis 1er, 8, 15, 22 et 29 juin 2022 au CLSC de Les Aboiteaux, La Pocatière

* Il est important pour tous les parents de chaque municipalité de prendre rendez-vous auprès de la secrétaire à l'accueil en composant l'un des numéros suivants :
. 418 856-7000, poste 3100 (secteur Saint-Pascal)
. 418 856-7000, poste 6000 (secteur La Pocatière)

Les infirmières en périnatalité,
Pascale Anctil, Julie Jalbert, Caroline Landry

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent
Québec

9996M2022

63 110 $ en soutien à la prévention de la violence

Le gouvernement du Québec accorde 63 110 $ à la Corporation de développement communautaire ICI Montmagny-l'Islet afin de mettre sur pied un projet de concertation ayant pour but d'améliorer la sécurité de jeunes Québécois et Québécoises vulnérables sur la Côte-du-Sud. Concrètement, les sommes accordées serviront à structurer un réseau de veille regroupant les intervenants déjà engagés auprès de clientèle vulnérable. Le programme soutient financièrement les mécanismes de concertation regroupant plusieurs partenaires intersectoriels et ayant pour but d'améliorer la sécurité des jeunes. Il vise à permettre aux forces vives d'un milieu de structurer leurs actions autour d'objectifs communs. Inscrit dans le long terme, il permet d'intervenir directement auprès de jeunes vulnérables dont la sécurité est compromise.

Source : Marie-Eve Proulx

PAVILLON DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Kamouraska-L'Islet demande une rencontre avec le ministre Lamontagne

MAXIME PARADIS

Les élus du Kamouraska et de L'Islet ne lâchent pas le morceau. Malgré une fin de non-recevoir du ministre de l'Agriculture André Lamontagne qui a mentionné vouloir maintenir le projet de pavillon de médecine vétérinaire à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), toute la région se mobilise désormais pour demander une rencontre avec ce dernier et faire valoir l'option La Pocatière.

Sylvain Roy, préfet de la MRC de Kamouraska, Vincent Bérubé, maire de La Pocatière, et André Simard, maire de Saint-Roch-des-Aulnaies et directeur de l'ITA de 1996 à 2010, ont demandé cette rencontre avec André Lamontagne. Rosaire Ouellet, maire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et directeur de l'ITA de 2010 à 2013, était aussi présent dans la salle en appui au trio.

« Une résolution a été adoptée lors de notre séance du conseil municipal d'hier (9 mai) afin que le site de La Pocatière soit retenu pour l'implantation de la future Faculté de médecine vétérinaire sous l'égide de l'UQAR », a mentionné d'entrée de jeu Vincent Bérubé, lors du point de presse. Quelques minutes plus tard, André Simard soulignait qu'une résolution similaire avait aussi été adoptée la veille par le conseil des maires de la MRC de L'Islet, alors que Sylvain Roy confirmait de son côté que la MRC de Kamouraska procéderait à son tour.

Pour tous les acteurs présents, élus, mais également représentants du milieu économique dont la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet et Développement économique La Pocatière, le choix de La Pocatière pour accueillir ce pavillon de médecine vétérinaire décentralisé fait plus que sens, alors que le dossier est travaillé en partenariat depuis quelques années entre l'Université de Montréal (UDM) et l'UQAR.

Unanimement, ils ont demandé à voir les résultats de l'étude annoncée en 2020, qui selon toute vraisemblance visait à évaluer la décentralisation de ce programme. 630 000 $ avaient à l'époque été investis pour la réalisation de ce dossier d'opportunité, annonce qui avait été faite en présence de la députée de Côte-du-Sud Marie-Eve Proulx, alors ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent. Les élus de Kamouraska-L'Islet se demandent aujourd'hui si La Pocatière a été considérée dans cette analyse.

« On salue l'objectif de décentralisation du gouvernement du Québec, personne ne peut être contre ça, mais est-ce que tout doit se faire vers les capitales régionales comme Rimouski? L'agroalimentaire, c'est ici que ça se passe, au Kamouraska, à La Pocatière, avec nos centres d'expertises et nos établissements collégiaux, dont l'ITAQ. Je présume qu'il y a eu une analyse de La Pocatière, mais si c'est le cas, je veux la voir, je veux qu'on m'explique pourquoi on ne l'a pas retenue », a déclaré Sylvain Roy.

Étude

En 2013, alors qu'il n'était pas encore question de décentraliser l'enseignement de la médecine vétérinaire, une étude portant sur la présence universitaire à La Pocatière, préparée par François Gendron et Hervé Bernier – ce dernier était présent au point de presse du 10 mai —, avait pourtant été remise à l'UQAR, au nom du Cégep de La Pocatière, de l'ITA, du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup, de la SADC et du CLD du Kamouraska et de la Ville de La Pocatière. On y concluait essentiellement que les ressources humaines, l'expertise et les infrastructures en place faisaient de La Pocatière une excellente terre d'accueil pour la formation de niveau universitaire.

Pourtant, de passage à Rimouski la semaine dernière, le ministre André Lamontagne a fermé la porte à évaluer la candidature de La Pocatière, évoquant notamment que le travail dans ce dossier était passablement avancé entre l'UDM et l'UQAR afin que tout se concrétise du côté de Rimouski. À défaut d'implanter le pavillon de médecine vétérinaire à La Pocatière, il ne fermait cependant pas la porte à ce que des partenariats soient établis avec l'ITAQ, ce qui serait déjà en discussion selon Cynthia Bessette, conseillère aux communications de l'établissement, ainsi que Thomas Bélanger, attaché politique de la députée de Côte-du-Sud.

André Simard a reconnu de nouveau durant le point de presse que le réveil régional sur ce dossier arrivait peut-être un peu tard, à « minuit moins une ». Il a toutefois rappelé que la volonté gouvernementale ne s'était pas encore traduite par une pelletée de terre, malgré le fait que le projet figure au Plan québécois des infrastructures depuis le dernier budget et que les autorisations du ministère de l'Enseignement supérieur permettant la concrétisation du projet soient au rendez-vous.

« Tout semble préparé, on ne dit pas le contraire. Tout ce qu'on dit c'est : "Avant de construire, considérons l'option, car il y a des avantages, des bénéfices marginaux à évaluer pour le même investissement, en venant plutôt à La Pocatière." C'est essentiellement ce qu'on veut demander au ministre, car tant que ce n'est pas construit, nous croyons que ça doit être regardé, et je ne crois pas que ça prenne six mois non plus étudier ça », a conclut André Simard.



De gauche à droite : André Simard, Vincent Bérubé et Sylvain Roy. Photo : Maxime Paradis.





Les propriétaires de lots boisés, alliés de la connectivité écologique

MAXIME PARADIS

Horizon-Nature Bas-Saint-Laurent et plusieurs autres partenaires accentuent la sensibilisation auprès des propriétaires privés de lots boisés, considérés comme des acteurs d'importance dans la connectivité écologique du territoire. Un webinaire tenu récemment et de nouveaux outils informatifs ont été développés afin de bien les accompagner.

La connectivité écologique des écosystèmes est un enjeu de première importance dans le contexte des changements climatiques. Avec le réchauffement anticipé du climat, il est prévu que plusieurs espèces fauniques migreront vers le nord afin de retrouver le plus possible les conditions climatiques auxquelles elles étaient habituées.

Dans l'Est-du-Québec, qui inclut le Bas-Saint-Laurent, on travaille depuis 2013 la zone de liaison des Trois frontières, qui comprend les parties les plus septentrionales de l'État du Maine aux États-Unis, les Appalaches du nord au sud-ouest, ainsi que les importantes forêts de la péninsule gaspésienne et de l'est du Nouveau-Brunswick. Ce projet implique la création de corridors écologiques se connectant entre eux, donc exempts d'obstacles à la migration. Ainsi ont été développés 31 passages fauniques sur une quarantaine de kilomètres sur les nouveaux segments de l'autoroute 85 en construction entre Rivière-du-Loup et le Témiscouata.

« Plusieurs espèces vont trouver refuge au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie dans le futur en raison des changements climatiques. Et comme le fleuve représente un obstacle majeur, il sera impossible pour elles de migrer davantage vers le nord. Il faut être en mesure de faciliter leur circulation », explique Ariane Breault, chargée de projet chez Horizon-Nature Bas-Saint-Laurent.

Parmi ces espèces pour qui il faut faciliter les déplacements au Bas-Saint-Laurent, il y a entre autres les ours, les lynx, les originaux, les chevreuils, mais également les oiseaux forestiers, souvent oubliés, rappelle Ariane Breault. Toutes n'évoluent pas nécessairement au sein de corridors similaires, ce qui implique une matrice paysagère variée pour bien répondre à ces grandes migrations ou ces déplacements quotidiens.

« Il y a des espèces de milieux ouverts, des endroits composés principalement de plantes, d'autres de milieux de lisière, les zones tampons entre champ et forêt, et celles des milieux intérieurs, des forêts denses et étendues, qui sont souvent les plus concernées », contextualise la chargée de projet.

Plus les forêts sont coupées en profondeur et plus les habitats des espèces des milieux intérieurs sont fragilisés, en raison d'une plus forte pénétration de la lumière, du vent et la présence d'une prédation parfois plus féroce. La connectivité écologique devient donc primordiale pour ces espèces afin de faciliter non seulement leur déplacement, mais leur cycle de vie en général, ce qui inclut la nourriture et la reproduction.

Dans tous les cas, les propriétaires de lots boisés deviennent des alliés indispensables, poursuit Ariane Breault. Au Bas-Saint-Laurent principalement, ceux-ci représentent 50 % du territoire forestier. Horizon-Nature Bas-Saint-Laurent spécialise ses interventions auprès d'eux depuis la création de l'organisation en 2016, alors que le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) se consacre essentiellement au territoire public.

« Ces propriétaires fonciers ont à cœur le maintien du couvert forestier et ils exploitent souvent leur lot de façon responsable. Notre travail est de maintenir un lien de confiance avec eux, tout en s'alliant avec d'autres partenaires comme les groupements forestiers,

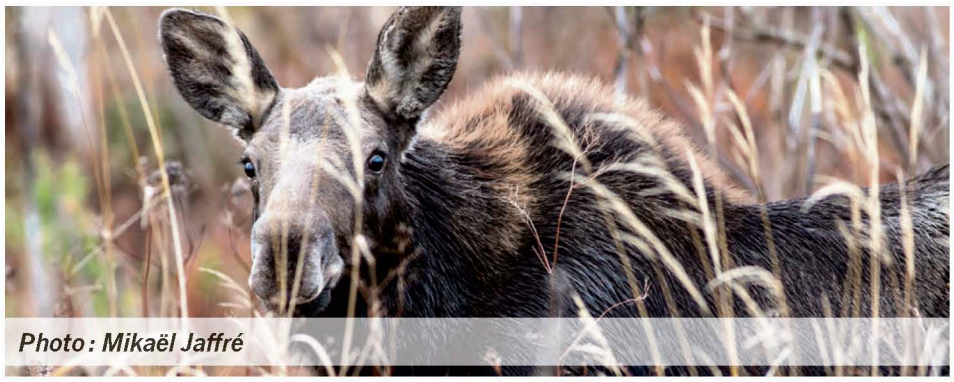


Photo : Mikaël Jaffré

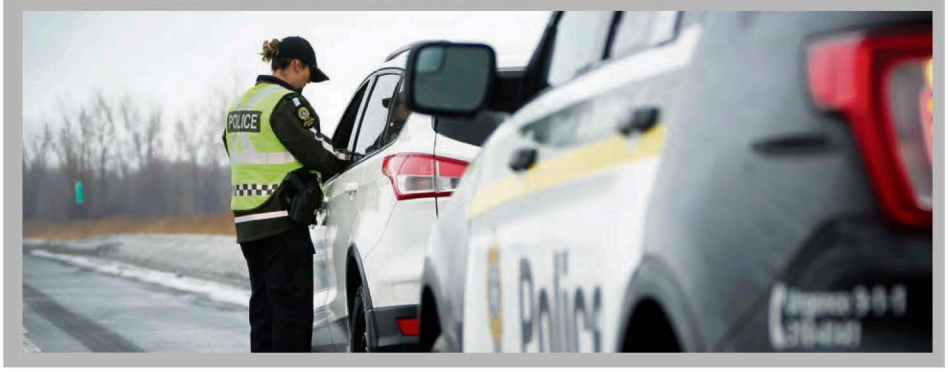
les organismes de bassins versants ou les agences forestières, pour les sensibiliser à la question de la protection de la biodiversité et de la fragmentation du territoire dans le souhait d'encourager une bonne connectivité écologique. »

Un site internet, connectiviteecologique.com, a d'ailleurs été développé dans cet esprit. Ce dernier rassemble une foule d'informations et de vidéos sur le sujet. Horizon-Nature Bas-Saint-Laurent est du nombre des dix organisations provenant de 11 régions différentes qui ont travaillé à sa réalisation. Son lancement a été effectué en avril dernier lors d'un webinaire. La réceptivité des acteurs liés aux territoires forestiers privés face à cet outil serait très positive jusqu'à maintenant. Une activité régionale en présentiel avec des intervenants bas-laurentiens est prévue le 9 juin prochain, toujours dans l'optique de poursuivre cette sensibilisation, mais cette fois sur le terrain.

Intercepté à 174 km/h sur la 20

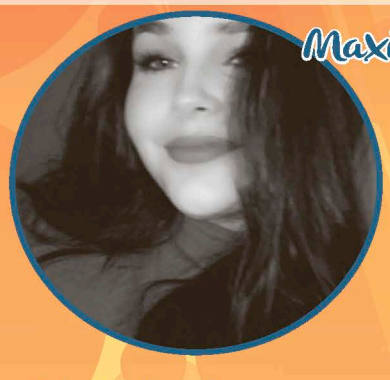
Le 5 mai dernier, les policiers ont intercepté un homme de 21 ans, de La Pocatière, pour un grand excès de vitesse à Saint-Roch-des-Aulnaies sur l'autoroute 20 en direction est. L'automobiliste circulait à une vitesse de 174 km/h dans une zone de 100 km/h. Un constat d'infraction au montant de 1396 $ lui a été remis. Son permis de conduire a été suspendu pour une période de 7 jours, en plus de 14 points d'inaptitude.

Source : SQ



Mérite jeunesse de projektion 16-35

Nous sommes fiers de reconnaître le MÉRITE de jeunes adultes ayant eu recours à l'un ou l'autre de nos services. Chacun à sa façon a su se démarquer par ses efforts, par son engagement dans sa démarche et par sa persévérance.



Maxime Gagnon

C'est en avril 2021 que j'ai eu la chance de rencontrer Maxime pour la première fois, une jeune fille réservée, discrète, manquant quelque peu d'assurance, mais qui avait une envie de s'épanouir et de libérer tout son potentiel. Maxime est une personne réfléchie. Elle a su relever de nombreux défis au cours de l'année. Intègre, généreuse, intelligente et sensible, elle s'est démarquée lors de son stage, a obtenu un emploi et a persévéré tout en continuant ses études. Maxime est sortie de sa zone de confort, a ouvert des portes et a entamé un travail sur elle qui porte fruit aujourd'hui. Sa mise en mouvement et le nouveau regard qu'elle porte sur elle-même l'ont fait grandir. Chaque rencontre avec cette jeune fille est marquée de rires, d'échanges constructifs et de belles découvertes. Maxime, n'oublie jamais ce que tu vaux et ce que tu apportes aux autres. Sois fière du chemin que tu as parcouru, le reste t'appartient!

- Marie-Soleil Gaudreault, intervenante

Avec la participation financière de :
Secrétariat à la jeunesse
Québec

projektion 16-35 CARREFOUR jeunesse • emploi

Pour connaître l'ensemble de nos services, communiquez avec nous!
Saint-Pascal : 580C, rue Côté - 418 492-9127
La Pocatière : 212, 4e Avenue - 418 371-1377
info@projektion16-35.ca | suivez-nous sur



CRÉNEAU CARREFOUR JEUNESSE
Marie-Soleil Gaudreault
intervenante
perseverance@projektion16-35.ca

CRÉNEAU CARREFOUR JEUNESSE offre aux jeunes de 15 à 19 ans un accompagnement personnalisé en persévérance scolaire.

0991H2022

CÉGEP DE LA POCATIÈRE

7500 $ en bourse pour venir étudier en région

STÉPHANIE GENDRON

Québec sort l'artillerie lourde pour que les cégeps de régions soient plus attrayants. Un jeune qui habite à plus de 60 km des 18 établissements sélectionnés, dont La Pocatière, recevra une bourse pouvant atteindre 7500 $ par année.



Photo : Unsplash.com

Les Cégeps de région, dont 12 qui sont regroupés désormais ensemble, demandaient des montants significatifs et que le gouvernement fasse la promotion de ce programme. Ils ont obtenu les deux.

On souhaite que le programme permette de réaliser des projets de vie en région, de favoriser l'attraction d'étudiants dans les cégeps confrontés à des défis démographiques, d'avoir une incidence positive sur la notoriété et sur la vitalité du réseau collégial, en plus d'avoir un impact économique sur différentes régions du Québec.

« On fait le pari que c'est d'abord plus intéressant financièrement, et après deux semaines dans nos cégeps, il (NDLR : l'étudiant) va trouver que c'est plus intéressant tout court. La vie collégiale, c'est la qualité des programmes, la qualité de notre environnement, l'accueil. Je vois cela d'un très bon œil. Ça prenait quelque chose d'assez puissant pour faire bouger », a dit Marie-Claude Deschênes, directrice du Cégep de La Pocatière.

Plusieurs Cégeps déroulaient le tapis rouge en payant les résidences, par exemple, mais avec ces nouveaux montants, le tapis rouge est encore plus attrayant. Avec 7500 $, quand on sait que les résidences coûtent 2500 $ par année scolaire à La Pocatière, plusieurs dépenses sont couvertes.

« Aussi, on peut penser par exemple qu'un étudiant de Saint-Pamphile qui pourrait choisir Québec ou La Pocatière, pourra choisir La Pocatière avec cet incitatif », ajoutait Mme Deschênes.

Chaque Cégep recevra en plus 1500 $ par étudiant pour bonifier la bourse ou l'utiliser pour en faire la promotion.

Le programme bonifié débutera pour la saison scolaire 2022-2023. Difficile de prédire combien de personnes cela attirera, car les inscriptions sont déjà faites. La Pocatière a droit à 85 bourses par année et entend bien les utiliser au maximum.

Le gouvernement prévoit que le programme Parcours permettra, d'ici 5 ans, à 5000 étudiantes et étudiants de découvrir une région québécoise pendant leurs études. Le programme Parcours représente un investissement de 6,33 M$ pour l'année 2022-2023, de 19,12 M$ pour 2023-2024, de 22,82 M$ pour 2024-2025, de 26,61 M$ pour 2025-2026 et de 37,05 M$ pour 2026-2027, pour un total de près de 111,93 M$

Les programmes d'études préuniversitaires, techniques et DEC-BAC sont tous accessibles aux bourses Parcours.

La microfabrication évoluera grâce à une mobilisation pocatoise

STÉPHANIE GENDRON

Le Cégep de La Pocatière a été choisi pour obtenir une subvention fédérale de 300 000 $ qui permettra de faire évoluer des procédés de microfabrication.

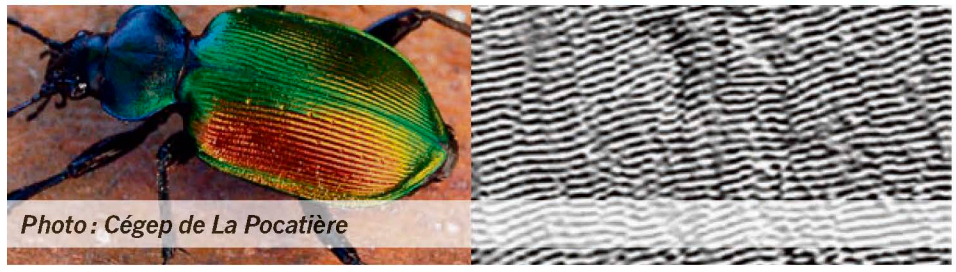


Photo : Cégep de La Pocatière

L'union fait la force dans le cadre de ce projet innovant qui implique le Cégep et son programme de Technologie de génie physique, ainsi que les trois Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) soit Biopterre, Optech et Solutions Novika. Cette mobilisation a sans doute aidé le Cégep à être choisi pour obtenir du financement en ce sens.

« La microfabrication, c'est des procédés de fabrication industrielle pour des pièces ou sous-ensemble de moins de 1 mm. C'est quand on a besoin d'une très grande précision et que les outils conventionnels de fabrication ne sont pas capables d'aller à ce niveau », résume Lorraine Blais, directrice générale de Solutions Novika.

En raison de l'immense potentiel manufacturier, la microfabrication fait l'objet de recherches intenses au niveau mondial. Toutefois, au Québec, l'introduction de ces procédés est freinée par le peu de spécialistes dans le domaine. Le Cégep et ses partenaires veulent donc remédier à la situation.

« C'est pour ça qu'on a priorisé ce sujet-là. Le Cégep a une belle expertise et fait de la microfabrication depuis les années 1980. Ils étaient très avant-gardistes », ajoute Mme Blais.

Impact sur le Cégep

Au moins trois étudiants participeront activement au projet, pas nécessairement en tant qu'étudiant-chercheur, mais en travaillant l'été ou bien durant leurs sessions d'école. La subvention permettra à deux enseignants de se joindre à des chercheurs qui trouveront des solutions novatrices afin de répondre aux besoins des manufacturiers œuvrant dans la miniaturisation.

« Comme ils vont développer de nouvelles technologies, ils pourront aller former les partenaires industriels, mais aussi les étudiants. On veut qu'il y ait des retombées sur la formation des étudiants, par des ajouts dans des cours ou un laboratoire qui touche la microfabrication », souligne Sarah Chouinard, conseillère pédagogique à la recherche au Cégep de La Pocatière.

Faire de la recherche en parallèle à ses études est très formateur, ajoutait-elle également. « On essaie de se distinguer et être novateur et offrir des formations plus spécifiques. Ça va permettre notamment d'amener une spécialisation de plus à nos étudiants », conclut Mme Chouinard.

Un projet de laboratoire sera développé, dans un des cours du programme, pour permettre aux étudiants d'intégrer les notions acquises sur la microfabrication.



CIGARETTES DE CONTREBANDE

Détention et milliers de dollars d'amendes pour un individu

STÉPHANIE GENDRON

Un récidiviste doit payer près de 100 000 $ et faire de la détention après avoir été arrêté à Sainte-Hélène-de-Kamouraska avec 95 800 cigarettes et 40 sacs de tabac dans son véhicule.

Joseph Young a reçu sa condamnation récemment.

On apprend qu'il a été arrêté le 6 mars 2019, à la suite d'une dénonciation anonyme. On indiquait que Young devait se rendre dans une réserve indienne pour effectuer un chargement de cigarettes de contrebande. « Il est également mentionné (NDLR : lors de l'appel anonyme) que le défendeur transportera une quinzaine de caisses dans son coffre, sous les sièges et sur le siège arrière sous une couverture. », peut-on lire.

Un agent de la SQ intercepte l'homme en question et la voiture semble affaissée, une forte odeur de tabac frais s'en dégage et une couverture cache ce qui semble être des boîtes carrées. Des dizaines de milliers de cigarettes s'y trouvent ainsi que du tabac en vrac, une quantité jugée importante.

Dans son analyse, la juge indique que « la jurisprudence reconnaît que la contrebande de cigarettes représente un problème autant économique que social. En plus de priver l'État de revenus importants qui devraient être redistribués dans les programmes gouvernementaux et sociaux, la consommation de tabac est dangereuse et nocive pour la santé ».

L'homme a plusieurs antécédents en semblable matière et a été condamné à payer des amendes totalisant plus de 200 000 $ entre avril 2010 et février 2020. Les faits reprochés ont eu lieu à peine quelques mois après qu'il se soit fait interpeller pour une infraction semblable et moins d'un mois après avoir été condamné dans un autre dossier.

« Il semble que les peines pécuniaires qui lui ont été imposées ne suffisent pas à le dissuader », écrit la juge Julie Dionne.

Ainsi on le condamne sur plusieurs chefs à payer près de 100 000 $ d'amendes et à purger une peine de détention de huit mois. Son permis de conduire est suspendu pour une durée de six mois.



Le lac de l'Est dans les sept merveilles du Bas-Saint-Laurent

STÉPHANIE GENDRON

Deux organismes environnementaux lancent une campagne visant à mettre en valeur sept merveilles du Bas-Saint-Laurent, soit des territoires naturels à protéger.

Vidéos, photos et informations sur le potentiel de ces aires à protéger ont été lancées mercredi dernier. Ce n'est pas d'hier qu'on demande un statut pour ces endroits qui comprend le lac de l'Est de Mont-Carmel.

Seul hic, quelques freins empêchaient de donner ce statut pour certaines des sept merveilles. Le dernier en lice, le régime d'exploitation des hydrocarbures au Québec, est maintenant levé, il n'y aurait donc plus aucun obstacle à nommer les territoires qui restent comme étant une aire protégée.

Actuellement, trois ont déjà le statut : la rivière Assemetquagan, la rivière Patapédia et une portion des Chic-Chocs. Reste la rivière Cascapédia, le lac de l'Est, la Réserve Duchénier et la Rivière Causapscal.

« Les aires protégées, ce ne sont pas des cloches de verre sur un territoire. Ce sont des réserves de biodiversité. Tout ce qui est interdit, c'est l'industriel. C'est permis d'y pratiquer la chasse, la pêche, le récréotourisme, etc. », résume le biologiste pour le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent Patrick Morin.

Précisons dans le cas du lac de l'Est, que le camping soit en opération ou pas ne change rien. Le camping est compatible à l'intérieur d'une aire protégée de ce genre.

« Il ne faut pas voir non plus ces territoires comme s'ils allaient devenir un parc national de la SÉPAQ. C'est plutôt géré et mis en valeur par le milieu », ajoute M. Morin. Qui plus est, l'idée de cibler les sept merveilles, c'est aussi de faire ultimement comme une route des bières, c'est-à-dire une route des aires protégées. »

En matière d'aires protégées terrestres, la région du Bas-Saint-Laurent accuse un grand retard avec seulement 3,38 % de sa superficie terrestre sous protection. L'objectif provincial était pourtant de 12 % pour 2015, 17 % pour 2020 et l'engagement fédéral est maintenant de 30 % pour 2030.

Avec la campagne actuelle, on souhaite mobiliser de nouveau les élus et la population comme en 2013. Les nouveaux élus sont d'ailleurs interpellés à cet effet. Rappelons que les territoires sont en attente de protection depuis une consultation publique jugée exemplaire en 2013.



Photo : JC Lemay Snap Québec

Frédéric Poulin, candidat conservateur dans Côte-du-Sud

MAXIME PARADIS

Son nom circulait depuis un moment, mais ce n'est que le 11 mai qu'il a confirmé sa candidature. L'ancien maire de L'Isle-aux-Grues Frédéric Poulin sera candidat conservateur dans Côte-du-Sud lors des prochaines élections provinciales prévues à l'automne.

Producteur laitier et propriétaire de la Ferme Lilogru, Frédéric Poulin est bien connu sur la Côte-du-Sud pour avoir assumé la présidence de la fromagerie de L'Isle-aux-Grues durant quatre ans. Il poursuit aujourd'hui son implication au sein de cette coopérative comme administrateur, mais également en siégeant sur le conseil d'administration de la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny.

Sur le plan politique, Frédéric Poulin a déjà été maire de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues entre 2009 et 2013, petite municipalité bucolique d'environ 150 âmes au cœur du Saint-Laurent, reliée à Montmagny par un service de traversier durant la belle saison et par avion en saison hivernale. Celui qui avoue n'avoir jamais songé à faire de la politique au provincial voit le rôle de député comme celui d'un « service public », un point sur lequel il a insisté à plusieurs reprises lors du point de presse dévoilant sa candidature, en présence du chef du parti Éric Duhaime.

« Chaque citoyen qui vient au bureau du député doit pouvoir se sentir chez lui », a-t-il déclaré, en insistant sur le fait qu'il ne s'agissait pas nécessairement d'un reproche adressé à la députée actuelle Marie-Eve Proulx. S'il avoue bien la connaître et être encore en mesure de lui parler, il reconnaît cependant être passé de « caquiste » à « conservateur » lorsque questionné sur le mandat de cette dernière en Côte-du-Sud au cours des quatre dernières années.

Pour son chef Éric Duhaime, qui souhaite faire des gains dans la région de Québec et sa périphérie, le comté de Côte-du-Sud est vu comme étant stratégique lors de la prochaine élection. Cette circonscription, tout comme d'autres de Chaudière-Appalaches, a voté exclusivement pour la CAQ lors du dernier scrutin et ne bénéficie plus d'aucune représentation au conseil des ministres depuis la démission de Marie-Eve Proulx de ses fonctions ministérielles l'an dernier, en raison des problèmes de gestion de personnel vécus dans ses bureaux de Québec et de Côte-du-Sud.

« Les gens qui ont été les plus fidèles à François Legault, c'est ceux dont qui il s'est le moins occupé depuis quatre ans. Ça, ça en dit long. Et pour moi, Mme Proulx entre dans ce bilan-là malheureusement », a rappelé M. Duhaime devant d'anciens partisans de la députée, alors que le point de presse se déroulait dans le même bistro où cette dernière avait célébré sa victoire en 2018.



Frédéric Poulin et Éric Duhaime. Photo : Maxime Paradis

Enjeux

Frédéric Poulin a mentionné que son équipe allait plancher dans les prochaines semaines sur la plateforme électorale qu'il entend proposer aux électeurs de Côte-du-Sud. Déjà, il désire se pencher sur les questions liées à bureaucratie gouvernementale jugée comme un frein au développement des entreprises agricoles et des PME. Il est aussi d'avis que le gouvernement devrait abolir la TVQ sur l'essence en raison de la poussée inflationniste actuelle. Enfin, il entend soutenir le développement de l'ITAQ à La Pocatière, dont les élus de Kamouraska et de L'Islet réclament aujourd'hui qu'il soit considéré par l'UQAR pour qu'elle y aménage son futur pavillon de médecine vétérinaire.

Plus de 244 possibilités d'emploi offertes aux jeunes dans le cadre du programme Emplois d'été Canada

Le député Bernard Généreux annonce que plus de 244 possibilités d'emplois sont maintenant offertes aux personnes de 15 à 30 ans de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, dans le cadre du programme Emplois d'été Canada (EEC), ce qui équivaut à près de 843 492 $.

Les pertes d'emplois causées par la pandémie ont durement touché les citoyens partout au pays, notamment ceux et celles qui rencontrent des obstacles à l'emploi. Reconnaissant que leur énergie et leur talent constituent un puissant moteur de relance économique, ce programme offre un intéressant maillage entre employeurs et les candidats pour les aider à trouver de la main-d'œuvre d'une part et des emplois intéressants et de qualité d'autre part.

« Je suis fier des jeunes gens de la circonscription qui ont dû relever de nombreux défis au cours des deux dernières années. Je sais que cela n'a pas été facile et beaucoup de ceux-ci ont hâte de reprendre le cours de leur vie. Grâce au programme Emplois d'été Canada, 244 d'entre eux obtiendront une précieuse expérience professionnelle cet été, ce qui leur permettra d'acquérir les compétences de base nécessaires pour étoffer leur curriculum vitae et les aider à gravir les échelons de la carrière choisie. Je ne peux pas imaginer un investissement plus utile », indique Bernard Généreux.

Il est possible de trouver de nouvelles possibilités d'emploi sur le site guichetemplois.gc.ca/jeunesse et sur l'application mobile du Guichet-Emplois. Plus de 140 000 postes pour les personnes de 15 à 30 ans sont maintenant disponibles dans le cadre du programme à travers le pays.

Emplois d'été Canada donne cette année la priorité aux projets soutenant les jeunes ayant décroché du secondaire, sans emploi, ni aux études, ainsi qu'aux groupes racisés et ceux en situation de handicap. En donnant à l'ensemble d'entre eux des chances égales de développer leurs compétences, Emplois d'été Canada les aide à réussir sur le marché du travail. Au niveau local, les priorités suivantes ont été ciblées : le tourisme régional, les organisations sans but lucratif, les petites entreprises et les secteurs de la foresterie, de l'agriculture, de la chasse, de la pêche ainsi que de la petite enfance.

« Emplois d'été Canada soutient l'incroyable talent et le leadership des 15 à 30 ans qui sont déjà au cœur du changement. Il ne fait aucun doute que les résultats sont là, lorsqu'on leur donne les bons outils pour réussir », conclut Bernard Généreux.

Source : Bernard Généreux



Un service d'ambulance et à domicile pour animaux s'amène sur la Côte-du-Sud

MAXIME PARADIS

Animex, un service d'ambulance et à domicile pour animaux déjà bien implanté à Montréal, souhaite offrir ses services à La Pocatière et les environs. L'équipe prévoit s'arrêter une première fois entre Montmagny et Rivière-du-Loup le 29 mai prochain.

Animex est un projet porté par Andrée Gibeault, diplômée en Techniques de santé animale au Cégep de La Pocatière. Après trois années passées à travailler comme technicienne dans une clinique vétérinaire de la région de Montréal, elle a eu l'idée d'Animex, car elle constatait que les animaux de compagnie — notamment le chat, animal pour lequel elle a suivi des formations spécialisées sur ses comportements — étaient particulièrement stressés lorsqu'ils y étaient amenés par leur propriétaire pour une consultation.

« Je me sentais mal de faire payer au client les frais d'une prise de sang ou d'une pression artérielle, sachant que les résultats ne reflétaient peut-être pas la réalité en raison de l'anxiété que l'animal ressentait à l'idée d'être dans un environnement inconnu », explique-t-elle.

Ne voyant pas de raison de ne pas réaliser ces actes délégués à domicile, elle a mis sur pied Animex afin d'éviter le stress de balades inutiles pour les animaux de compagnie, vers la clinique vétérinaire ou les salons de toilettage. Elle travaille la plupart du temps en collaboration avec les vétérinaires de la région de Montréal qui lui réfèrent directement les cas.



Équipe d'Animex. Photo : Facebook Animex

Alors que le manque de médecins vétérinaires est de plus en plus criant partout au Québec et que le nombre d'animaux de compagnie est en hausse, elle voit aujourd'hui son offre de service comme une solution permettant d'accélérer le travail en clinique. Outre les actes délégués, son offre de propose également le service d'ambulance avec déplacement sous oxygène, anesthésie et tout ce qui est relatif aux soins des petits animaux comme la tonte de nœuds de poils, la coupe de griffes, la pose de micropuces et la vidange de glandes anales.

Arrêt dans la région

Devant la demande croissante pour ses services dans la région métropolitaine, Andrée Gibeault réfléchit maintenant à exporter le concept d'Animex. Son premier réflexe est de venir tâter le terrain en Côte-du-Sud le 29 mai prochain, région qu'elle souhaite habiter de nouveau dans le futur, après sept années passées à La Pocatière dans le passé.

Les propriétaires d'animaux de compagnie intéressés par ses services et son passage prochain peuvent en apprendre davantage sur sa page Facebook Animex ou sur le site internet animex.info.

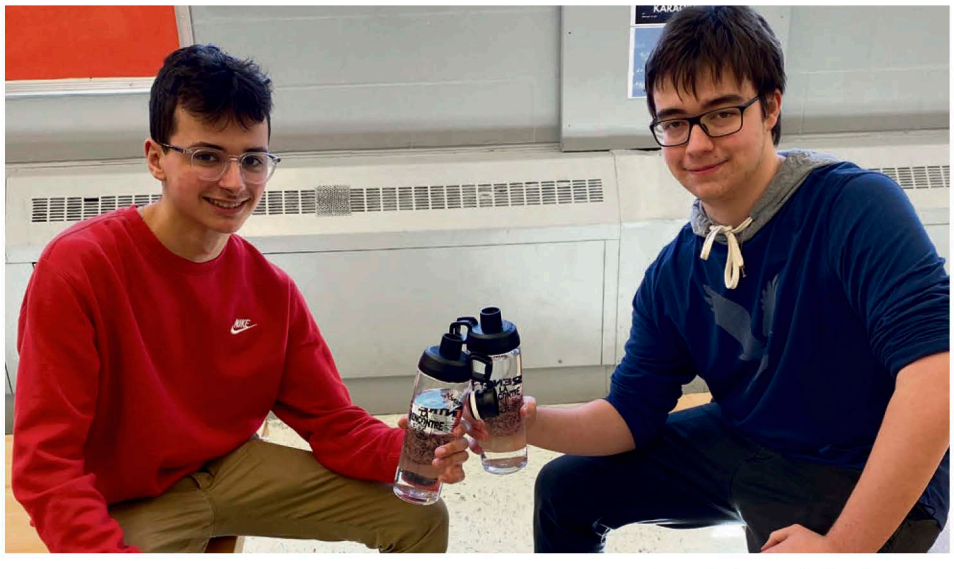


Un projet écologique et rassembleur à l'École secondaire de La Rencontre

Récemment, les élèves de l'École secondaire ont pu se procurer une bouteille d'eau à l'effigie de l'établissement scolaire, un projet rendu possible grâce à la participation des sept municipalités du sud de L'Islet.

La contribution des différents conseils municipaux a été sollicitée dans le projet, également financé par le conseil d'établissement de l'école, dans le but notamment de diminuer le plus possible le coût à l'élève, mais aussi par souci écologique. En effet, il a été estimé que, si chaque élève avait sa propre bouteille réutilisable, près de 18 000 bouteilles éviteraient de se retrouver au recyclage annuellement. Le projet s'inscrit également dans les démarches déjà entreprises par l'école en faveur du développement durable, dont l'installation de fontaine pour le remplissage de bouteilles d'eau et l'achat d'ustensiles réutilisables. En plus de son apport écologique, le projet rejoint aussi les valeurs de l'école au niveau du renforcement du sentiment d'appartenance engendré par l'initiative. Les élèves du gouvernement étudiant sont unanimes : « En plus de contribuer à la santé de l'environnement, je me sens près de mon école! » L'ensemble de l'équipe-école souhaite ainsi remercier les municipalités de Saint-Adalbert, Sainte-Félicité, Saint-Marcel, Saint-Omer, Saint-Pamphile, Sainte-Perpétue et Tourville pour leur appui à ce projet qui se concrétise enfin.

Source : CSS Côte-du-Sud



La majorité de nos territoires branchés à Internet haute vitesse

STÉPHANIE GENDRON

Une carte interactive rendue disponible par le gouvernement du Québec fait état de l'avancée des branchements à Internet haute vitesse, ville par ville. On constate que dans L'Islet, le travail est passablement avancé et en cours dans une bonne partie du Kamouraska.

Dans L'Islet, les municipalités sont majoritairement desservies (100 % des foyers branchés) ou en finalisation (au moins 95 % des foyers sont desservis). Seules Tourville et Saint-Cyrille-de-Lessard sont qualifiées de « à venir », c'est-à-dire que plus de 5 % des foyers qu'elles contiennent ne sont pas encore desservis en Internet haute vitesse et que la majorité de ceux-ci ne sont pas encore visés par des projets en cours.

Au Kamouraska, la région est principalement au jaune, signifiant que plus de 5 % des foyers qu'elle contient ne sont pas encore desservis et que la majorité de ceux-ci sont visés par des projets en cours. Certaines villes comme La Pocatière et Saint-Pascal sont en finalisation, donc l'indicateur est au vert.

La députée de Côte-du-Sud Marie-Eve Proulx a partagé la carte sur ses réseaux sociaux, soulignant qu'il s'agissait « d'une excellente nouvelle pour toutes les municipalités et tous les citoyens de Côte-du-Sud ».

Un territoire non admissible

Un territoire demeure non admissible, là où est située la ZEC Chapais. À ce sujet, on indique que l'opération actuelle vise les foyers privés principalement et que les ZEC ne se qualifient pas.

Dans le contexte de l'Opération haute vitesse, un foyer correspond à un immeuble relié à un compteur d'Hydro-Québec, ou d'un autre distributeur d'électricité, dans lequel peut résider une personne physique. Si l'immeuble en est un à logements multiples, chacune de ses unités reliées à un compteur d'électricité constitue un foyer distinct.

« Cela inclut essentiellement les adresses de type résidentiel et villégiature, mais aussi les fermes où résident des gens. Les adresses classées "non admissibles" sont donc les adresses qui ne répondent pas à ces critères, dont les ZEC. Elles sont néanmoins présentées sur la carte pour faciliter la compréhension de la portée de l'Opération, de même que pour faciliter le signalement d'une adresse qui serait mal classée », confirme Anne-Hélène Couturier, conseillère en affaires publiques et porte-parole au ministère du Conseil exécutif et Secrétariat du Conseil du trésor.

Foyers éloignés

Mentionnons également qu'il a été estimé qu'étant donné la localisation de certains foyers difficilement accessibles, d'autres technologies ont dû être envisagées. Ainsi, le gouvernement a annoncé lundi 50 M$ qui permettront de déployer le service de transmission satellitaire d'Internet haute vitesse Starlink vers les 10 000 foyers résiduels au sud du 57e parallèle. Comme les autres projets financés par le biais de l'Opération haute vitesse, ces projets satellitaires devront être terminés d'ici le 30 septembre 2022.

Compostage domestique

La MRC de L'Islet annonce l'obtention d'une aide financière provenant de RECYC-QUÉBEC qui permettra aux municipalités de Saint-Damase-de-L'Islet et de Saint-Roch-des-Aulnaies de fournir des composteurs domestiques à leurs citoyens. Le programme intitulé Aide au compostage domestique et communautaire permet de financer 80 % de l'achat des équipements et de réaliser des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation auprès des citoyens de ces deux municipalités. Pionnières dans la région, ces dernières désirent gérer et valoriser localement les matières organiques plutôt que de les mettre aux déchets et de les faire voyager vers un lieu d'enfouissement éloigné.

En effet, composter les résidus alimentaires et de jardin contribue à réduire les émissions de GES, de même que les dépenses municipales. En plus, le compostage permet de procurer un excellent amendement qui, lorsqu'intégré au sol, favorisera la santé des végétaux.

Les composteurs domestiques seront fabriqués localement par Horisol, un organisme à but non lucratif situé à Saint-Jean-Port-Joli qui a une vocation sociale et qui œuvre dans le respect des principes du développement durable.

Des activités de formation et de distribution de composteurs domestiques se dérouleront ce printemps à Saint-Damase-de-L'Islet et à Saint-Roch-des-Aulnaies. Pour obtenir plus de détails, les citoyens concernés doivent surveiller les informations provenant de ces deux municipalités et ils peuvent, dès à présent, réserver leur composteur auprès de leur bureau municipal respectif.

Source : MRC de L'Islet

Saint-Pamphile invite ses commerces et industries à aménager leur devanture

C'est dans le cadre du prix Reconnaissance en mobilisation citoyenne remis par Les Fleurons du Québec que la Ville de Saint-Pamphile a invité tous ses commerces et industries à se joindre à une grande fête afin de souligner le travail accompli pour embellir le territoire de façon durable.

Cette célébration a débuté par une conférence personnalisée de M. Christian Dufresne, enseignant au Centre de formation horticole de Laval, sur le verdissement des commerces. Le tout s'est poursuivi par un cocktail et un repas qui ont permis à la quarantaine de personnes présentes de discuter en bonne compagnie.

Rappelons que la Ville de Saint-Pamphile a reçu le prix en mobilisation citoyenne en 2019 pour son projet Embellissement des commerces, et ce, dans la catégorie des 5 000 habitants et moins. Le but du projet était d'accentuer la mise en valeur horticole des commerces et entreprises. Pour ce faire, la Ville s'était alliée à la Société de développement industriel, au service de garde de l'école primaire et à la classe de persévérance scolaire de l'école secondaire pour créer des bacs de bois et les garnir de fleurs. Ce projet mobilisateur de Saint-Pamphile avait su retenir la faveur d'un comité d'experts en bénévolat pour remporter une grande fête gourmande pour ses bénévoles horticoles qui a enfin pu avoir lieu après deux ans de pandémie.

Pour en savoir plus sur le programme des Fleurons du Québec, consultez le site Internet www.fleuronsduquebec.com.

Source : Les Fleurons du Québec



CÉGEP de La Pocatière
Centre d'études collégiales de Montmagny



78 BOURSES ET PLUS DE 22 000 $

FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS!

ÉDITION 2022

BOURSES DE FORMATION SCOLAIRE (EXCELLENCE ET PERSÉVÉRANCE)

Arts, lettres et communication, option Médias	Excellence scolaire, 1re année	Hebdomadaire Le Placoteux	Mathieu Deschênes
	Excellence scolaire, 2e année	Desjardins	Emery Normand
	Persévérance, 1re année	Embouteillage Coca-Cola limitée	Lexy Roy
Audioprothèse	Excellence scolaire, 1re année	Lobe	Audrey Fortin
	Excellence scolaire, 2e année	Lobe	Nicola Bérubé-Vachon
	Excellence scolaire, 3e année	Laliberté d'Entendre	Vicky Labrecque
	Persévérance, 1re année	Laliberté d'Entendre	Camylle Petit
	Persévérance, 2e année	Laliberté d'Entendre	Pierre-Luc Harnois
	Persévérance, 1re année	Lobe	Mathilde Chouinard
	Persévérance, 3e année	Lobe	Jean-François Bérubé
Sciences de la nature	Excellence scolaire, 1re année	Desjardins	Samuel Simard
	Excellence scolaire, 2e année	Iris La Pocatière	Gabrielle Caron
	Persévérance, 2e année	Desjardins	Naomy Michaud
Sciences humaines	Excellence scolaire, 1re année	Josée Bélanger Notaire inc.	Justin Plante
	Excellence scolaire, 2e année	Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre, Services juridiques inc.	Annabel Langlois
	Persévérance, 2e année	Coopsco	Philippe Lauzon-Gingras
Soins infirmiers	Excellence scolaire, 1re année	Association des cadres du Cégep de La Pocatière	Joanne Pinel
	Excellence scolaire, 2e année	Uniprix Arsenault, Mercier et Désautels	Andréa Marquis
	Excellence scolaire, 3e année	Ordre régional des infirmières et des infirmiers du Bas St-laurent/Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Karin Arseneault
	Persévérance, 2e année	Desjardins	Audréanne Thériault
Techniques de bioécologie	Excellence scolaire, 1re année	Biopterre	Stéphanie Frégeau
	Excellence scolaire, 2e année	Desjardins	Magaly Pilon
	Excellence scolaire, 3e année	Premier Tech	Anne Poirier
	Excellence scolaire, 3e année (Admissible au baccalauréat en biologie de l'UQAR)	Université du Québec à Rimouski	Rosalye Pelletier-Lemay
	Excellence scolaire, double diplomation	Avantis coopérative	Maïwenn Marquise
	Persévérance, 2e année	Biopterre	Christophe Pelletier
Techniques de comptabilité et de gestion	Excellence scolaire, 1re année	Desjardins	Louise Pelletier-Proulx
	Excellence scolaire, 2e année	Promutuel Assurance du Lac au Fleuve	Florence Labrecque
	Excellence scolaire, 3e année	Mallette, Société de comptables professionnels agréés	Rosalie Dubé
	Excellence scolaire, double diplomation	Raymond Chabot Grant Thornton	Léa Teil
	Persévérance, 2e année	Mallette, Société de comptables professionnels agréés	Tanya Chartrand

0228P2022_2

Techniques de l'informatique	Excellence scolaire, 1re année	Promutuel Assurance du Lac au Fleuve	Thomas Schmitt
	Excellence scolaire, 2e année	Solutions Novika	Émile Daigle
	Excellence scolaire, 3e année	Technologies Lanka	Ugo Belzile
	Excellence scolaire, 3e année (Académie locale CISCO)	Desjardins	Ugo Belzile
	Excellence scolaire, 3e année (Double diplomation)	Premier Tech	Robin Fanchone
	Persévérance	Solutions Novika	Zachary Bérubé
Techniques de santé animale	Excellence scolaire, 1re année	Groupe vétérinaire Daubigny	Marie-Jeanne Pelletier
	Excellence recherche	Globalvet	Megan Lemieux
	Excellence clinique	Globalvet	Jade Chrétien
	Persévérance, 3e année	Groupe vétérinaire Daubigny	Andrew-Morgan Marquis
Techniques d'éducation spécialisée	Excellence scolaire, 1re année	Ville de St-Pascal	Emmy Létourneau
	Excellence scolaire, 2e année	Municipalité Sainte-Anne-de-La-Pocatière	Sylvie-Anne Bureau
	Excellence scolaire, 3e année	Ville de La Pocatière	Andréanne Dussureault
	Persévérance, 1re année	Club Lions de La Pocatière	Manon Fortin
	Persévérance (Implication - Bourse en l'honneur de Gabrielle Lemieux-Girard)	Fondation Chanoine Fleury	Mélanie Lizotte
Technologie du génie physique	Excellence scolaire, 1re année	Solutions Novika	Clarence Dubé
	Excellence scolaire, 2e année	Accro de la Techno	Pierre-Marc Dionne
	Excellence scolaire, 3e année	Premier Tech	Florent Paquette
	Persévérance, 2e année	Technologies Lanka	Émile Raymond
	Persévérance, 3e année	Solutions Novika	Éloi Blouin
Tremplin DEC	Persévérance	Desjardins	Gabrielle Thériault
Extra Formation	Meilleur dossier académique Hygiène du travail	Extra Formation	Suzie Harvey
	Meilleur dossier académique Stratégies d'intervention en zoothérapie	Extra Formation	Caroline Tousignant-Beaudette

BOURSES SPÉCIALES (EXCELLENCE ET PERSÉVÉRANCE)

Dépassement de soi	AGEECLP	Caroline Guay
Dépassement de soi	Syndicat des professionnelles et professionnels du Cégep de La Pocatière et du CÉCM	Lyndia Malenfant
Étudiant aidé s'étant le plus amélioré et ayant été le plus assidu	Centre d'apprentissage en français	Maxim Morisette
Amélioration du dossier scolaire	Syndicat des enseignantes et des enseignants des campus de La Pocatière et de Montmagny	Éloïse Lavoie / Thomas Mathurin
Excellence en français	Département de lettres et communication	Océane Gauthier
Forces avenir	Cégep de La Pocatière	Magaly Benoit
Forces avenir	Cégep de La Pocatière	Laurie Vincent
Meilleur cote R (Nomination pour la Médaille académique du Gouverneur général du Canada)	Fondation du Cégep de La Pocatière	Gabrielle Caron / Benoit Turgeon Gabrielle Bastille / Angélik Lévesque Christina Rossignol-Garon

MENTIONS D'HONNEUR (EXCELLENCE SCOLAIRE)

Mérite scolaire, 1re année	Syndicat des enseignantes et des enseignants des campus de La Pocatière et de Montmagny	Florence Larouche

BOURSES D'ENGAGEMENT

Leadership	Fondation J. Armand Bombardier	Edouard Morin
Soutien aux études supérieures	Fondation J. Armand Bombardier	Andréanne Dussureault
Environnement	Fondation J. Armand Bombardier	Magaly Benoit
Entrepreneuriat	Fondation J. Armand Bombardier	Magaly Benoit
Implication à la vie étudiante, général	AGEECLP	Edouard Morin
Implication à la vie étudiante, volet culturel et artistique	Metro Plus Lebel	Florent Paquette
Implication à la vie étudiante, volet social et communautaire	Syndicat du personnel de soutien du Cégep de La Pocatière et Fondation du Cégep de La Pocatière	Audrey Côté

MENTIONS D'HONNEUR (ENGAGEMENT)

Étudiant ambassadeur	Cégep de La Pocatière	Louis-Alexandre Bourdeau
Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec	Madame Marie-Ève Proulx, Députée de Côte-du-Sud	Gabrielle Caron / Magaly Benoit

0228P2022_3

Desjardins
FONDATION J. ARMAND BOMBARDIER
Fondation du Cégep de La Pocatière

TARDIF
ÉLECTRONIQUE

FLEXITI FINANCIAL

Financement disponible sur place.

Cuisinière FRIGIDAIRE GALLERY
Encastrable, surface lisse, auto-nettoyante et convection véritable
Spécial 1 304$

Meilleure de sa catégorie selon Protégez-Vous

Réfrigérateur Blomberg
18 pi³ - Tablette en verre
Profondeur comptoir Le meilleur système de conservation des aliments
Spécial 1 928 $



lave-vaisselle Blomberg
Ultrasilencieux 45db
3 tiroirs
Spécial 904$







Réfrigérateur FRIGIDAIRE
18 pi³
Tablette de verre
Grandeur standard
Notre prix 1 079 $

Cuisinière FRIGIDAIRE
Surface lisse
auto-nettoyante
Notre prix 1 004$

Tous les prix incluent les écofrais.

Laveuse FRIGIDAIRE
Chargement vertical
haute efficacité de 4,7 pi³
Notre prix 844$

Sécheuse FRIGIDAIRE
Autonome électrique de
6,7 pi³
Notre prix 704$



Spécial pour l'ensemble 1 499$

SMART TV DEL 4K
LG
50UP7560
50" **Spécial 644 $**
65UP7000
65" **Spécial 914 $**
75UP7070
75" **Spécial 1 214 $**



7523P2022

La clef de sol

214, du Manoir Est, Cap-Saint-Ignace • 418 246-3774

Les matelas, on connait ça... on les fabrique!

Matelas
BONNE NUIT II

à partir de
449 $

Ressorts ensachés 3 zones
Mousse haute densité





Matelas
APOLLO II

à partir de
669 $

Ressorts ensachés 3 zones
Mousse haute densité

Matelas
PIONNIER II

à partir de
1069 $

Mousse de latex
Ressorts ensachés 7 zones



Toujours au meilleur prix



Grand choix de bases de lit ajustables.

15 modèles différents
pour tous les goûts, tous les budgets.

matelas CONDOR LTÉE

214, du Manoir Est, Cap-Saint-Ignace
418 246-5611 • 1 877 287-5611

Photos à titre indicatif

5749P2022

Un Défi pissenlit plus pertinent que jamais

MAXIME PARADIS

Les herbes étaient longues à la fin mai et les pissenlits s'affichaient fièrement. Le Défi pissenlit lancé par Miel & Co a trouvé écho partout au Québec en peu de temps l'an dernier. L'objectif est de retarder la tonte de la pelouse ou même le traitement des pissenlits afin d'aider les insectes pollinisateurs à reprendre des forces.

Pour une deuxième année, l'initiative portée par l'entreprise de Portneuf Miel & Co fraie son chemin un peu partout dans la province. Une centaine d'entreprises, de MRC et de municipalités, dont Saint-Onésime-d'Ixworth, sont inscrites cette année, une bénédiction après un hiver difficile pour les abeilles.

« C'est assez généralisé, environ 50 % des abeilles sont mortes cet hiver au Québec. Ce sont des grosses pertes pour les apiculteurs. Ce n'est pas le froid hivernal qui est responsable, mais un parasite qui était très présent l'an dernier et qui a affaibli les colonies d'abeilles, au point qu'on constate plus de pertes ce printemps », explique Christina Fortin-Ménard, copropriétaire de Miel & Co et coinstigatrice de l'initiative avec son conjoint David Lee Desrochers.

Lorsque le couple de Portneuf a lancé le Défi pissenlit l'an dernier, la situation n'était pas aussi critique, mais plusieurs de leurs clients les questionnaient à savoir comment ils pouvaient aider les abeilles, dont l'état précaire des colonies est un fait connu depuis plusieurs années. Cette année, ces solutions simples comme éviter l'usage de pesticides et retarder la première tonte de la pelouse au printemps afin de laisser fleurir les pissenlits prennent encore plus de sens dans les circonstances et le message porte encore plus loin que l'an dernier.

Saint-Onésime-d'Ixworth

À Saint-Onésime-d'Ixworth, le Défi pissenlit a trouvé écho chez le conseiller municipal Patrick Lavoie qui est porteur de l'initiative. Copropriétaire de l'entreprise 40 Arpents qui fait l'élevage de porcs biologiques, il héberge chez lui des ruches de l'entreprise kamouraskoise Abeilles & Filles, qui le tient informé sur l'enjeu. Il a ensuite sensibilisé ses collègues élus sur cette question, au point où la Municipalité a choisi d'éviter la tonte sur ses terrains durant tout le mois de mai.

« On incite les citoyens à faire de même. Dans une petite communauté comme la nôtre, je crois que c'est possible de conscientiser la population à cette question. On souhaite même que les gens poursuivent durant l'été, en conservant en herbes hautes certaines parties de leur terrain inutilisées », ajoute-t-il.

Christina Fortin-Ménard est du même avis. Le mois de mai est un bon point de départ, mais rien n'empêche les gens d'en faire plus, tout l'été durant. Il est possible selon elle de réfléchir l'aménagement de nos terrains afin d'aider les abeilles, offrir des platebandes avec de la nourriture pour les insectes pollinisateurs et, bien sûr, éviter les pesticides.

« Des coffrets de semences qui nourrissent les abeilles sont disponibles sur notre site internet, mais aussi des affichettes qui indiquent qu'on évite la tonte pour les abeilles et qui remplacent celles qu'on met habituellement sur les terrains quand on fait des traitements pour notre pelouse », poursuit-elle.

Et pour ceux qui voudraient diminuer l'impact visuel des pissenlits sur leur terrain, à la fin du mois, Christina Fortin-Ménard rappelle qu'il existe une multitude de recettes à faire avec la fleur, que se soit les jeunes feuilles en salade, la racine torréfiée qui remplace le café, ou la fleur qui peut servir à faire de la gelée de pissenlit. « Et n'oubliez pas que le pissenlit aère et apporte du calcium au sol. S'il est présent sur votre terrain, c'est peut-être parce que votre sol en a grandement besoin. »



Photo : Courtoisie Miel & Co

CHRONIQUE

Co-éco

Les temps changent

... PAS QUE LE CLIMAT !

Un plan régional pour la gestion des déchets : comment ça fonctionne ce PGMR?

En ce moment, il se passe quelque chose d'important pour la région et pour la protection de l'environnement : les MRC sont en train de planifier la gestion de nos déchets pour les sept prochaines années! Tout un contrat... Et si vous preniez part, vous aussi, à l'exercice?

Regardons ça de plus près...

Les MRC utilisent un outil appelé Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), qui doit être révisé tous les 7 ans. Le plan actuel a débuté en 2016 et est en pleine révision.

La gestion et la réduction de nos déchets sont des responsabilités collectives, qui nous concernent tous, et qui impliquent de nombreux acteurs. Il faut donc s'appuyer sur des données fiables et savoir où l'on s'en va comme communauté, avec un plan d'action ambitieux, rigoureux et réaliste.

Pour chacune des municipalités, le plan décrit les facteurs qui ont un impact sur les déchets produits et leur tri. L'âge de la population, le type d'habitations, les profils d'emplois, etc. Il décrit aussi tous les services et infrastructures du territoire, et les activités de sensibilisation. Ensuite, il quantifie TOUTES les matières résiduelles générées : les déchets à éliminer, les matières à recycler, les matières organiques, incluant les boues issues de nos eaux usées résidentielles, nos déchets dangereux, ainsi que les résidus de construction. Sa portée est donc assez large!

Ensuite, il propose des orientations, des objectifs régionaux, et un plan d'action. Tous les plans d'action du Québec, mis ensemble, doivent permettre à la province d'atteindre ses objectifs de réduction des déchets... OUF! Gros projet!

La démarche de révision du PGMR

C'est un processus strict et complexe qui est régi par la Loi sur la qualité de l'environnement, et encadré par Recyc-Québec. Pour les MRC de Kamouraska, de Rivière-du-Loup et Les Basques, le mandat de révision de chacun des plans a été confié à Co-éco et à un comité de révision, et se déroule selon les étapes suivantes :

- Janvier 2021 : début des travaux d'inventaire, d'analyse, et de rédaction
- Mai 2021 : mobilisation des entreprises et organisations
- Hiver 2021-2022 : adoption de la version préliminaire du plan d'action, le « projet » de PGMR
- Printemps 2022 : démarche de consultation des citoyens
- Été 2022 : Rédaction du rapport des consultations et modifications du plan d'action si nécessaire
- Hiver 2022-2023 : dépôt de la version finale à Recyc-Québec
- Vers la fin 2023 : entrée en vigueur du PGMR 2023-2029

Pourquoi participer à la consultation?

C'est maintenant le temps de soumettre la première version du prochain PGMR aux citoyens pour vérifier qu'elle reflète leurs aspirations. La consultation citoyenne, c'est votre espace pour vous exprimer, pour questionner, et surtout pour être écouté. C'est l'occasion de parler à vos élus sur les enjeux qui vous préoccupent en lien avec les déchets, la réduction à la source et le réemploi. Quels sont vos besoins, vos freins, vos initiatives, vos idées? Le tout sera pris en compte pour la version finale du PGMR.

Comment ça va fonctionner?

Pour consulter la première version du plan et tout savoir sur la démarche de consultation citoyenne, consultez le site web de Co-éco. Dans la section « Blogue », vous trouverez toutes les informations relatives au PGMR et à la consultation dans votre MRC. Maintenant, à vous la parole!

Par Lucile Janin, chargée de communication et de sensibilisation chez Co-éco, en partenariat avec les MRC de Kamouraska, de Rivière-du-Loup et les Basques.

20-22

MUNICIPAL EN BREF

Saint-Philippe-de-Néri

Le conseil municipal de Saint-Philippe-de-Néri donne suite à une demande du Club de ski de fond Bonne Entente, considérant que la municipalité est responsable des activités de loisirs sur son territoire. Il est donc proposé que la Municipalité achète une motoneige du concessionnaire Jean Morneau au prix de 19 550 $.

Saint-Denis-De La Bouteillerie

Saint-Denis doit aller en élection, à la suite de la démission de l'élue au siège numéro 2 le 7 février dernier. Ainsi, le jour du scrutin pour l'élection partielle est fixé au dimanche 5 juin 2022.

Saint-Joseph-de-Kamouraska

Le conseil municipal de Saint-Joseph octroie un contrat à Multi Quai pour l'aménagement d'une rampe de mise à l'eau près de la rivière en bordure du 5e rang Ouest au montant de 14 794 $ plus taxes à partir du fond éolien. La mise en place d'un quai communautaire figure dans les actions du plan de développement 2018-2022. La municipalité mène le projet d'aménagement d'une halte de repos et d'une rampe de mise à l'eau en bordure du 5e rang Ouest, sur un terrain appartenant à la Municipalité.

Saint-Aubert

La Municipalité de Saint-Aubert a contacté une entreprise spécialisée dans la détection de fuites dans le but de faire vérifier son réseau d'aqueduc. L'entreprise S-EAU-S FUITES de Saint-Georges a déposé une proposition de service évaluée à 11 700 $ plus taxes. Le conseil a donc accordé un contrat à l'entreprise pour effectuer en mai ou juin 2022 la détection de fuites sur son réseau d'aqueduc.

umano Medical

Umano Medical est en pleine expansion!

Plus de 60 postes disponibles à nos sites de L'Islet et Lévis

Postes de bureau:

Concepteur(trice) mécanique
Superviseur(e) assemblage
Superviseur(e) service technique
Technicien(ne) en comptabilité
Électromécanicien(ne) - Soir

Postes en usine:

Assembleur(euse) - Jour/ soir
Opérateur(trice) fabrication - Jour/ soir
Opérateur(trice) spécialisé(e) - Jour/ soir

Salaire d'usine à partir de 22,51 $/h
Prime de soir 2,15 $/h

Emplois étudiant disponible à temps plein cet été!

Salaire à partir de 20,00 $/h



CLUB DE GOLF SAINT-PACÔME

50 activités pour le 50e anniversaire

MAXIME PARADIS

Le Club de golf Saint-Pacôme avait déjà donné un avant-goût de ce qu'il nous réservait pour son 50e anniversaire en annonçant récemment la venue de la golfeuse québécoise Maude-Aimée Leblanc en août prochain. Le 12 mai lors d'un 5 à 7, les bénévoles dévoilaient 49 autres activités d'envergure poursuivant le même objectif : séduire la relève et la clientèle féminine.

Porté par un achalandage à hausse depuis deux ans, pandémie aidant, mais aussi par des investissements importants réalisés à la Zone de pratique Multicibles et sur le terrain en général, le dynamisme des bénévoles ne s'essouffle pas au Club de golf Saint-Pacôme. La programmation des festivités entourant le 50e anniversaire en témoigne : 29 tournois, activités et école de golf au calendrier, neuf activités familiales et pour les jeunes, huit activités sociales et quatre soirées thématiques au restaurant.

« On a bâti notre programmation cette année en fonction d'intéresser les jeunes, mais aussi davantage les femmes. Le golf est un sport de défis, de précision, accessible et qui s'adresse à tout le monde », a déclaré Johanne Royer, responsable des communications au sein du conseil d'administration.

Le Dr Gaétan Lévesque, originaire et résidant toujours à Saint-Pacôme, est celui qui a accepté la présidence d'honneur des festivités. « Cette entité, comprenant le site du terrain de golf et le chalet de la salle communautaire Albert-Royer, est un joyau et une richesse pour Saint-Pacôme et pour le Kamouraska. Nous devons en être fiers », a déclaré cet ancien bénévole sur le conseil d'administration.

Activités

Au chapitre des activités, plusieurs gratuites, d'autres, payantes, sont au calendrier de mai à septembre. Plus près dans le temps, mentionnons le tournoi d'ouverture avec une soirée animée par Yannick Lavoie le 28 mai et une journée porte ouverte à la Zone de pratique Multicibles, le 29 mai de 10 h à midi et de 13 h à 15 h.



De gauche à droite : Claude Robitaille, président du Club ; Dr Gaétan Lévesque, président d'honneur des festivités ; Louise Chamberland, mairesse de Saint-Pacôme ; Alain Chamberland, vice-président du Club ; Sylvain Roy, préfet de la MRC de Kamouraska. Photo : Maxime Paradis

Au même endroit le 9 juin et le 21 juillet, il sera possible de s'initier au golf lors d'un 5 à 7 « swing et bières » de la microbrasserie Ras L'Bock qui a signé une entente de distribution cette année avec le restaurant du Club. Pour les familles, du yoga en plein air est à l'horaire le 28 juin à 18 h 30 et un pique-nique est organisé le 10 juillet de 10 h à 13 h. Le tournoi de clôture du 50e aura lieu quant à lui le 11 septembre.

Tout l'été, du début juin à la fin août, les mercredis seront réservés aux dames. Plus de détails concernant les activités au golfstpacome.com.

Maude-Aimée Leblanc

Le clou de la programmation demeure la golfeuse Maude-Aimée Leblanc, actuellement la seule Québécoise à évoluer au sein du circuit professionnel de la Ladies Professional Golf Association (LPGA). Présentement 38e au monde, après un début de saison canon, elle vient tout juste de se qualifier parmi 1874 golfeuses au prestigieux US Open prévu au Pine Needles Lodge and Golf Club de Southern Pines en Caroline du Nord, en juin prochain. En 2016, Maude-Aimée Leblanc avait déjà participé à ce même tournoi et elle s'était classée au 26e rang.

Alors que la golfeuse connaît actuellement sa meilleure saison depuis le début de sa carrière, les bénévoles du Club de golf Saint-Pacôme sont plus que fiers d'avoir réussi à attacher les ficelles de sa venue alors que plusieurs clubs du Québec cherchent aujourd'hui à l'accueillir devant sa popularité grandissante sur le circuit de la LPGA. Attendue le 19 août prochain ou le lendemain en cas de pluie, Maude-Aimée Leblanc doit jouer sur le terrain du Club de golf Saint-Pacôme devant public, comme lors de tournois télévisés. L'activité sera gratuite. Les autres détails entourant le déroulement de cette journée seront communiqués ultérieurement.

Une première grande consultation auprès des femmes au Kamouraska

L'ensemble des femmes du Kamouraska sont invitées à participer à la première grande consultation en ligne initiée par le Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska. Cette consultation permettra de connaître les réalités et les besoins des femmes en lien avec les sphères suivantes : professionnelle, familiale, vie quotidienne, implication citoyenne ainsi que de la santé et du bien-être. La consultation est disponible en se rendant sur le site internet du Centre-Femmes La Passerelle, à www.lapasserelledukamouraska.org, du 12 mai jusqu'au 10 juin. Elle prend entre 20 à 40 minutes à remplir, elle est confidentielle et anonyme. Les réponses collectées permettront au Centre-Femmes La Passerelle de mieux répondre aux besoins des femmes du Kamouraska en adaptant son offre de service et en soutenant les projets et partenaires locaux qui œuvrent dans les domaines touchant les femmes. Les femmes désirant être accompagnées pour remplir la consultation peuvent venir aux trois séances offertes les 20 mai à 10 h, 24 mai à 13 h 30 et le 2 juin à 13 h 30 au Centre-Femmes La Passerelle, au 710 rue Taché à Saint-Pascal. « On s'adresse à toutes les femmes, soit à la moitié de la population du Kamouraska. Qu'elles soient étudiantes, avec ou sans enfants, professionnelles ou sans-emploi, retraitées, immigrantes, c'est important pour nous de savoir ce que ces femmes vivent et ce à quoi elles aspirent. À ma connaissance, c'est la première fois qu'une telle consultation de cette ampleur circule au Kamouraska », mentionne la coordonnatrice du Centre-Femmes La Passerelle, Pascale Dumont-Bédard. Pour réaliser ce projet de consultation, Le Centre-Femmes La Passerelle a retenu les services de la consultante Virginie Guibert de l'entreprise Faire ensemble autrement. *Source : Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska*

OFFRE D'EMPLOI

URGENT • URGENT • URGENT • URGENT

Le Club de Golf St-Pacôme est à la recherche d'un(e)

CUISINIER(ÈRE)

AVEC EXPÉRIENCE

Temps plein ou temps partiel

Travail sur rotation de jour et de soir et être disponible la fin de semaine.

Pour besoin immédiat.
C'est un poste disponible à l'année.

Salaire à discuter.

Contactez Suzie Dubé au :
418 852-2395, poste 2

1186P2022



DÉCÈS COVID

Portrait bas-laurentien

STÉPHANIE GENDRON

Selon des données obtenues grâce à une demande d'accès à l'information, le Kamouraska est une des MRC qui a enregistré le moins de décès liés à la COVID comparativement au reste de la région.

Des huit MRC qui composent le Bas-Saint-Laurent, le Kamouraska est bonne troisième au niveau du nombre de cas comptabilisés, après Rimouski et Rivière-du-Loup.

Toutefois, lorsqu'on analyse les décès par MRC liés à la COVID entre le 13 mars 2020 et le 1er mai dernier, le Kamouraska est septième sur huit, comptant 15 décès sur 163 au total. Rivière-du-Loup est première avec 30 et Matane deuxième avec 27. Notons par exemple que Matane a connu une éclosion majeure dans une résidence pour personnes âgées lors de la pandémie.

Sur les 163 décès, la tranche d'âge la plus touchée demeure les 80-89 ans, suivie de la tranche des 60-79 ans et des 90 ans et plus. Plus d'hommes (93) que de femmes (70) sont décédés en raison de la COVID dans le Bas-Saint-Laurent.

Quelques personnes qui avaient moins de 54 ans sont décédées en raison de la maladie dans la région, mais on ignore combien, entre une et cinq. En effet, lorsque le chiffre comptabilisé est sous la barre du cinq, le Ministère ne transmet pas le nombre exact pour des raisons de confidentialité.

La majorité des décès sont survenus entre janvier et avril 2022 (60 %), à la suite du variant Omicron. Novembre 2020 a été plutôt difficile (13 décès), tout comme novembre 2021 (8 décès) et mai 2021 (12 décès).

Sans surprise, les étés ont été plutôt tranquilles avec aucun décès en juin, juillet et août 2020 et moins de cinq décès en juin, juillet et août 2021. Rappelons que le premier décès de toute la pandémie dans la région est survenu au Kamouraska à la fin mars 2020.

Tableau 2 : RLS de résidence des personnes décédées de la COVID-19 dans le Bas-Saint-Laurent entre le 13 mars 2020 et le 30 avril 2022 (inclus)

RLS	Nombre de décès
RLS de Rivière-du-Loup	30
RLS de Matane	27
RLS de Rimouski	24
RLS de Témiscouata	19
RLS de La Matapédia	18
RLS des Basques	18
RLS de Kamouraska	15
RLS de La Mitis	12
Bas-Saint-Laurent	163

Source(s) de données : Trajectoire de santé publique (TSP), Ministère de la Santé et des Services sociaux, extrait le 3 mai 2022.

Tableau 1 : Âge et sexe des personnes décédées de la COVID-19 dans le Bas-Saint-Laurent entre le 13 mars 2020 et le 30 avril 2022 (inclus)

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Total
0-54 ans	<5	<5	<5
55- 59 ans	< 5	<5	<5
60 – 79 ans	26	21	47
80 - 89 ans	40	22	62
90 - ans et plus	23	23	46
Total	93	70	163

Source(s) de données : Trajectoire de santé publique (TSP), Ministère de la Santé et des Services sociaux, extrait le 3 mai 2022.



Création d'une coopérative « Hébergement Région L'Islet »

Le projet consiste à créer un réseau d'hébergement unique composé d'unités de type écochalet dans la MRC de L'Islet. Les chalets seront conçus et construits à partir des meilleures méthodes d'écoconstruction au Québec, et ce, tout en s'inspirant des méthodes traditionnelles québécoises et du design contemporain.

Les unités de différentes dimensions (mini, moyen et grand) seront éclatées sur le territoire dans des lieux naturels près du fleuve ou en forêt. Des entrepreneurs propriétaires de terrains ont décidé de former une coopérative de producteurs qui sera propriétaire des unités. Elle assurera les opérations et la gestion, appuyée par une démarche de développement durable. Le modèle d'affaires consistera à partager les bénéfices sous forme de pourcentage déterminé entre la coopérative et les propriétaires des terrains.

Une équipe entrepreneuriale chevronnée mettra en commun leurs différentes expertises en tourisme, en hôtellerie, en restauration et en écoconstruction pour mener à bien la réalisation du projet. En plus d'augmenter la qualité de l'offre d'hébergement, les promoteurs sont convaincus d'attirer de nouveaux marchés, de créer de la rétention de séjour et de briser la saisonnalité en attirant des touristes à l'année sur le territoire.

La principale clientèle visée sera les touristes d'agrément québécois de la génération Y. Un parcours client sans contact sera implanté. Un service de prêt-à-manger et de paniers de produits locaux sera offert.

Le coût de projet pour la construction et les frais de démarrage de la coopérative sont d'environ 3 M$. Une phase 2 sera prévue au projet avec l'ajout de 18 unités, principalement dans le secteur sud, au coût de 2 M$. Le tourisme écoresponsable encourage l'exploration et la conservation des milieux naturels tout en soutenant l'économie locale et en limitant l'impact des visiteurs.

L'objectif est de réussir à créer d'ici cinq ans une image de marque forte en étant un symbole de qualité et d'écoresponsabilité. Amener de nouvelles retombées économiques sur le territoire en attirant de nouveaux marchés touristiques. Être un lieu de choix pour des vacances écoresponsables. Les valeurs véhiculées par le projet sont l'écoresponsabilité, l'achat local, l'accueil, le respect, l'ouverture et l'intégrité, la solidarité, la coopération, la créativité, l'autonomie, le dynamisme, l'avant-gardisme ainsi que l'économie circulaire. À cette étape de démarrage, tous les efforts de la coopérative sont concentrés sur la recherche de financement. La coopérative permettra de mettre des expertises et des services en commun nécessaires au bon fonctionnement d'un réseau d'hébergements. Toute personne et/ou entreprise intéressée par ce projet peut communiquer avec M. Michel Chamard, président de la Coopérative d'hébergement Région L'Islet au 418 241 3021.

Source : Coopérative d'hébergement Région L'Islet

Expansion pour le Groupe Restos Bégin

Le Groupe Restos Bégin, entre autres propriétaire des restaurants Subway de Saint-Pascal, La Pocatière et Saint-Jean-Port-Joli, poursuit son développement. Le groupe vient de procéder à l'acquisition de deux autres restaurants Subway à Rivière-du-Loup. Ainsi, l'entreprise compte 55 restaurants au total, dont 35 Subway et 20 Sushi Shop. « On regarde pour d'autres projets d'expansion, les gens sont réceptifs », a confirmé François Bégin. Le groupe a commencé ses acquisitions au milieu des années 1990 avec le Subway de Montmagny. En tout et partout, l'entreprise emploie environ 700 personnes. (S.G)



Le Subway de Saint-Pascal

OFFRE D'EMPLOI

Fromagerie Le Mouton Blanc

Aide-fromager

Poste temps plein

Horaire : midi à 20 h

TÂCHES

- Participer à la fabrication fromagère
- Laver et assainir les outils de travail, les comptoirs, les équipements et autres au besoin
- Effectuer l'entretien des fromages en salle d'affinage
- Démouler, emballer, peser, sceller et étiqueter les produits sous différents formats
- Préparer les commandes et répondre au besoin de la clientèle
- Maintenir à jour les registres de production et des programmes de qualités
- Appliquer les règles et règlements en vigueur du MAPAQ, participer à de la formation

EXIGENCES

- Polyvalence, entregent, dynamisme, bonne communication et travail d'équipe
- Respect des valeurs de l'entreprise, dont le souci du travail bien fait
- Une formation et/ou expérience dans un secteur alimentaire, demeure un atout
- Bonne forme physique pour manutention de charges

Faire parvenir votre C.V. à info@lemoutonblanc.ca
Fromagerie Le Mouton Blanc
176, Route 230 Ouest, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
418 856-6627

214GP2022



Faites partie du succès!

SUBWAY

RIVIÈRE-DU-LOUP
SAINT-PASCAL
LA POCATIÈRE

Gérant(e) : Salaire global entre ***50,000$ et 60,000$***

Ass. - gérant(e) : Salaire global entre ***45,000$*** et ***55,000$***

Préposé(e) au comptoir : Salaire global à partir de ***18$/h***

POSTULEZ DÈS MAINTENANT

emplois@legrouperestosbegin.com
418-657-5962 poste 204

3500 Chemin des Quatre-Bourgeois,
Local #260, 2e étage
G1W 2L2

LE GROUPE RESTOS BÉGIN
facebook

4635P2022

Aux ancêtres de mon pays

Si de vos peines et de vos joies il ne reste que silence, vos efforts ont permis la suite du monde en ce doux pays. Ho! Pays de Kamouraska. Je suis un amouraché de tes rives à la chevelure au foin de mer enivrée d'un embrun léger de ce parfum provenant de la marée. De tes voiliers d'outardes au soleil couchant, terre de mes ancêtres, je suis de vous avec fierté, je suis de toi, Kamouraska.

Kamouraska, quand longeant la grève se développe un voile, à la senteur saline du varech de la plage. Ou bien, lorsque le crépuscule succède au jour et qu'apparaît un chapelet de petites lumières, signalant la rive opposée par un fleuve qui à la fois sépare et unit un peuple qui vit heureux d'habiter la terre défrichée de leurs pères. Kamouraska, doux pays qui habite en moi. Dès que l'on te quitte, je rêve à toi.

André Bouchard,
Québec (Charlesbourg)

Plus de 60 000 $ amassés grâce au Grand McDon



Grâce au succès phénoménal du Grand McDon, Les Restaurants Dubillard (Mcdonald's) ont été en mesure d'amasser la somme de 60 857 $. « Nous tenons à remercier le travail acharné de nos employés, de nos gérants (Marie-Josée Baril et Soukaina Samdani – Gérantes de Rivière-du-Loup, Nathalie Richard – Gérante de La Pocatière, Jimmy Bernier-Gagnon – Gérant de Témiscouata-sur-le-Lac, et Camille Pelletier et Ayoub Benmanssour – Gérants de Saint-Jean-Port-Joli), de nos directeurs (Doris Sirois, directrice du personnel, et Stéphane Sylvain, directeur des opérations), de notre technicienne comptable – Nathalie Aubé et de notre adjoint administratif, Dave Fournier, qui avec leur aide et leur dévouement nous ont permis de venir en aide aux familles, aux enfants et aux organismes », a souligné Pierre Dubillard.

Voici les organismes soutenus :

- Manoir Ronald McDonald's
- Les Loups-Marins
- Club de patinage artistique Les Arabesques
- Carrefour d'Initiatives Populaires de Rivière-du-Loup
- Fondation Louperivienne d'enseignement primaire et secondaire public
- Fondation de la santé de Rivière-du-Loup
- Association Pocatoise des Personnes Handicapées
- Fondation de la Polyvalente de La Pocatière
- Association des Personnes Handicapées du Kamouraska
- Services de garde La Farandole de La Pocatière
- Fondation de l'Hôpital de Notre-Dame-de-Fatima
- Re-Source Famille Témiscouata
- Centre d'équithérapie La Remontée
- Apprendre Autrement
- Soupe au Bouton

Source : McDonald's

Saint-Pascal

AVIS PUBLIC
DÉROGATION MINEURE

0344H2022_2

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée Me Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que le conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal sera saisi lors de la séance ordinaire du **lundi 6 juin 2022, à 20 h**, de la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets :

La demande vise à permettre l'agrandissement d'un garage privé isolé d'une superficie de 126,22 mètres carrés au lieu des 100 mètres carrés maximum autorisés au Règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal pour les terrains ayant une superficie de plus de 1 500 mètres carrés.

Dans le cas où le conseil municipal décide d'accepter cette demande de dérogation mineure, cette dernière ainsi approuvée sera réputée conforme au règlement.

Identification du site concerné : 715, rue Taché

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Saint-Pascal, ce 11e jour de mai 2022.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

La Pocatière

AVIS
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 9-2022

0343P2022

AVIS est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville de La Pocatière, de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire du 9 mai 2022, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro 9-2022, ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin de modifier, pour la zone Rb93 seulement, le nombre d'étages minimum pour un jumelé.
2. Conformément aux dispositions de l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une assemblée publique de consultation sera tenue lors de la séance ordinaire du conseil municipal du lundi **6 juin 2022, à 20 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 412, 9e Rue, à La Pocatière.
3. L'objet de cette assemblée est de consulter les contribuables sur la disposition du projet de règlement numéro 9-2022, soit la modification de la Grille des spécifications des zones résidentielles numéro 13 de l'article 5.1 du règlement de zonage numéro 21-90 par le changement, pour la zone Rb93, du nombre d'étage minimum pour un jumelé, lequel passe de 1,5 à 1.
4. La zone visée par cette modification au règlement de zonage est la zone résidentielle Rb93. Sommairement, cette zone est située au nord-est de la rue Place du Boisé et au bout de la partie nord-ouest de la rue Carré du Bon-Accueil. Elle est entourée des zones résidentielles Ra59, Rb64 et Rd16.
5. Lors de l'assemblée publique de consultation, le président d'assemblée expliquera l'objet du projet de règlement numéro 9-2022 et le conseil entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
6. Le projet de règlement numéro 9-2022 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
7. L'illustration de la zone concernée et le projet de règlement numéro 9-2022 sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville, au 412, 9e Rue, à La Pocatière, sur les heures d'ouverture du bureau municipal, ainsi que sur le site Internet de la Ville par l'hyperlien joint au présent avis.

Donné à La Pocatière, le 12 mai 2022.

Danielle Caron, OMA
Greffière

Saint-Pascal

AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT NUMÉRO 376-2022
AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

0344H2022

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal :

QUE le conseil municipal a adopté le 25 avril 2022, le Règlement numéro 376-2022 décrétant des travaux de pavage de diverses routes et autorisant un emprunt de 2 645 779 $ pour en acquitter les coûts;

QUE ledit règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 4 mai 2022;

QU'UNE copie de ce règlement a été déposée au bureau de la soussignée où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Donné à Saint-Pascal, ce 9e jour de mai 2022.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

Saint-Pascal

AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT NUMÉRO 370-2022
AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

0344H2022_3

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal :

QUE le conseil municipal a adopté le 4 avril 2022 le Règlement numéro 370-2022 amendant le Règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal afin d'autoriser la construction d'un bâtiment aux fins de quarantaine dans une unité d'élevage à forte charge d'odeur existante;

QUE le règlement numéro 370-2022 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 27 avril 2022;

QU'EN conséquence, le règlement numéro 370-2022 est entré en vigueur le 9 mai 2022 suite à la délivrance du certificat de conformité émis par Monsieur Jean Lachance, directeur général et greffier-trésorier de la MRC de Kamouraska;

QUE tout intéressé peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de la greffière, sur rendez-vous, durant les heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Pascal, ce 13e jour de mai 2022.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

Opinion du lecteur sur le Camping du lac de l'Est

« Écris ! N'écris pas ! », me suis-je demandé plusieurs fois. Finalement, je me suis dit que je devais bien cela à mes amis du Camping du lac de l'Est.

En effet, j'ai passé une belle préretraite de 11 ans (2003 à 2013) au dit Camping. Plusieurs m'ont demandé mon opinion au téléphone et sur les réseaux sociaux. J'y ai travaillé en tant que gardien (espèce de fait-tout) et ensuite en tant que responsable de l'entretien.

Le respect était la clef et ça devenait mutuel. Si j'étais mal pris avec un ou des jeunes venus pour la foire, je n'avais qu'à parler un peu plus fort qu'à l'habitude et quelques saisonniers venaient m'aider à rétablir l'ordre. Si j'avais des travaux à faire et que je manquais d'expérience, j'obtenais des campeurs des conseils et de l'aide-bénévole.

Lors des premières années, mon patron était M. Richard Lévesque, président du CLLE (Centre de Loisirs du Lac de l'Est), une personne ambitieuse qui travaillait à la gestion à plein temps, bénévolement. Nous avions parfois des divergences, car il voulait développer, toujours développer, et moi, je voulais donner le service d'abord, car c'était l'argent des campeurs qui servait à me payer. Nous parvenions toujours à un compromis.

Nous sommes en 2022 et le client ne semble plus important. La facilité prend le dessus.

Je me questionne sur plusieurs points :

Pourquoi le Camping de Rivière-Ouelle a tout le personnel requis et pas celui-ci ?

Pourquoi les travaux ne peuvent se faire sans tout sortir ? Ça s'est fait lors de travaux d'électrification et d'égouts, dans des secteurs entiers de 20 à 30 emplacements.

Pourquoi le réseau d'égouts est saturé tout d'un coup ? Il y a environ 14 fosses septiques, vidées régulièrement et indépendantes les unes des autres. Elles ne peuvent tomber en panne toutes en même temps et si certaines sont hors d'usage, les secteurs concernés peuvent être fermés. Au moins cinq ont été installées vers 2005, selon les plans du Ministère et d'un ingénieur.

Est-ce que des égouts se rendent au Lac ? Si c'est le cas, pourquoi la baignade est permise ? Pour savoir s'il y a de la pollution, il y a trois piézomètres près du Lac ; ont-ils été vérifiés ?

Pourquoi plus de la moitié des campeurs sont restés dehors lors de la séance du Conseil alors qu'il y avait une belle grande salle à l'étage pouvant recevoir tout le monde ?

Pourquoi la date de départ ne peut être repoussée, même un peu, par respect pour des clients qui ont payé leur location parfois depuis 50 à 60 ans ?

Pourquoi on ne peut garantir le retour sur leur site à des gens qui ont fait des améliorations sur leur site pour des milliers de dollars ?

Pourquoi si peu d'empathie pour des gens qui ont investi des dizaines de milliers de dollars à l'achat de bateaux, pontons, quads, équipements qu'ils devront liquider à perte ?

Croyez-vous à un projet financé en entier par les gouvernements ? Malheureusement, j'en doute et j'ai peur que ça finisse comme le ski à Saint-Pacôme. Cependant, j'ose garder un peu d'espoir, car ce serait une catastrophe de retourner à la nature un si bel équipement.

Est-ce que les membres du conseil ont bien réfléchi sur les conséquences de leur décision et qu'ils se sont bien informés sur des alternatives soucieuses du respect des campeurs ? Il est encore temps de limiter les dommages. Il s'agit de laisser de côté l'attitude de « c'est moi le boss ici ».

Merci aux journalistes Maxime Paradis et Stéphanie Gendron, pour leurs recherches et analyses. Cependant, je crois que comme moi, ils ne peuvent tout dire ce qu'ils savent.

En conclusion, je compatis avec tous les bénévoles qui ont fait la gestion du camping depuis les années 1960 et qu'on accuse maintenant de ne pas en avoir assez fait.

Mes salutations les plus cordiales aux campeurs que j'ai côtoyés, de Québec, de Lévis, de notre région et aux joyeux lurons de L'Islet Sud.

André Hudon, Saint-Onésime-d'Ixworth



0343P2022-2

La Pocatière

AVIS

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 10-2022

AVIS est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville de La Pocatière, de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire du 9 mai 2022, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro 10-2022, ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin de modifier l'article 3.3.3.3 concernant la localisation des espaces de chargement et de déchargement.
2. Conformément aux dispositions de l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une assemblée publique de consultation sera tenue lors de la séance ordinaire du conseil municipal du lundi **6 juin 2022, à 20 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 412, 9e Rue, à La Pocatière.
3. L'objet de cette assemblée est de consulter les contribuables sur la disposition du projet de règlement numéro 10-2022, soit la modification des dispositions sur la localisation des quais de chargement et de déchargement de manière à permettre dorénavant leur localisation en marge avant dans les zones industrielles.
4. La modification au règlement de zonage est applicable à tout le territoire de la Ville de La Pocatière.
5. Lors de l'assemblée publique de consultation, le président d'assemblée expliquera l'objet du projet de règlement numéro 10-2022 et le conseil entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
6. Le projet de règlement numéro 10-2022 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
7. Le premier projet de règlement numéro 10-2022 est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, au 412, 9e Rue, à La Pocatière, sur les heures d'ouverture du bureau municipal, ainsi que sur le site Internet de la Ville par l'hyperlien joint au présent avis.

Donné à La Pocatière, le 12 mai 2022.

Danielle Caron, OMA
Greffière

0620H2022

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS
Ingénierie et Infrastructures

MRC de Kamouraska

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Le présent appel d'offres consiste à retenir les services professionnels d'un Prestataire de services en ingénierie afin d'effectuer une étude géotechnique et analyse de stabilité des aboiteaux incluant l'analyse des risques et recommandations d'intervention afin d'évaluer la capacité technique et structurelle des aboiteaux à agir comme ouvrage de protection contre les inondations dans le secteur urbanisé de Saint-André.

Seules les entreprises ayant un établissement au Québec et où elles exercent leurs activités de façon permanente sont admissibles à soumissionner. Leur établissement doit être accessible au public durant les heures normales d'ouverture et regrouper une partie importante des ressources permanentes, du matériel et de l'équipement nécessaire à l'exécution du mandat pour lequel la MRC entend attribuer un contrat.

Les documents de soumission sont disponibles par le biais du « Système électronique d'appel d'offres » (SEAO) sur le site internet www.seao.ca en payant les coûts prévus à ces fins au numéro d'avis suivant 531140002001-03. Tous les Soumissionnaires doivent obligatoirement s'y conformer, sous peine de sanction pouvant aller jusqu'au rejet de la soumission ou à la résiliation du contrat, le cas échéant.

Les soumissions doivent être insérées dans des enveloppes scellées, adressées à l'attention de Monsieur Jean Lachance, Directeur général et secrétaire-trésorier, et seront reçues jusqu'au 22 juin 2022 à 14 h au bureau de la MRC de Kamouraska. L'enveloppe devra être identifiée avec le bon numéro d'appel d'offres et le titre suivant : « **Services professionnels en ingénierie – Étude géotechnique et analyse de stabilité** ».

Les soumissions seront ouvertes publiquement trente minutes après l'heure limite de dépôt au même endroit, en présence de deux témoins et des Soumissionnaires qui auront choisi d'assister à l'ouverture. À cette étape, seulement les noms des Soumissionnaires seront déclarés à haute voix, puisque les documents seront analysés par la suite pour conformité et les offres soumises à la pondération d'un comité de sélection chargé de les évaluer sur la base des documents fournis.

La MRC n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout Soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les Documents d'appel d'offres. La MRC ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à recourir aucuns frais ou obligations d'aucune sorte envers le ou les Soumissionnaires.

Nous vous remercions à l'avance pour l'intérêt que vous porterez à la présente et vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Jean Lachance
Directeur général et secrétaire-trésorier
MRC de Kamouraska

Nécrologie



Avis de décès

Thérèse Bouchard Ratelle (1947-2022)

Mont-Carmel

À son domicile, le 31 janvier 2022, est décédée à l'âge de 74 ans et 4 mois Mme Thérèse Bouchard, épouse de feu M. Marcel Ratelle; fille de feu Mme Alice Ouellet et de feu M. Wilfrid Bouchard. Elle demeurait à Mont-Carmel, Kamouraska.

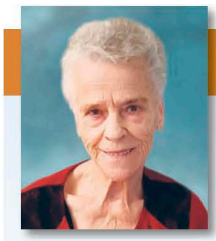
Il n'y aura pas d'exposition. Le service religieux sera célébré le samedi 21 mai 2022 à 11 h, en l'église de Saint-André de Kamouraska, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Elle était la sœur de : feu Annette (feu Ludger Blier), Bernadette (feu Moïse Bérubé), feu Yvette, Wilfrid (Françoise Deschênes), Colette (feu Jean-Pierre Tardif), feu Jacques (feu Aline Laplante), feu Claudette (Maurice Nadeau), feu Claude (Thérèse Ouellet), feu Richard, feu Yvon. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ses amis.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Cécile Moreau Lapointe (1936-2021)

Saint-Pascal

Au CHRGP de Rivière-Du-Loup le 18 décembre 2021, est décédée à l'âge de 85 ans et 3 mois Mme Cécile Moreau, épouse de feu M. Victorin Lapointe; fille de feu Mme Alma Bérubé et de feu M. Isidore Moreau. Elle demeurait à Saint-Pascal, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 21 mai 2022 de 12 h à 14 h 50. Le service religieux sera célébré le jour même à 15 h, en l'église de Saint-Pascal suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Elle était la mère de : feu Richard, Jocelyne, feu Hélène, Alain (Pauline Ouellette Bouchard), Chantal (René Morin), Régis (Sandra Ouellet). Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants : Kathleen, Kévin, Mélanie, Patrick, Cynthia, Jessica, Véronique, Alexis, Émile; ses arrière-petits-enfants. Elle était la sœur de : feu Léo (Rosa Ouellet), feu Éva (feu Charles-Auguste Sirois), Sr Rollande S.F.A., feu Roland (Antoinette Roy), feu Paul (feu Carmen Denis), feu Raymond (feu Gisèle Martin), Simone (feu Benoît Roy), feu Marie-Jeanne (feu Jean-Claude Roy) et la belle-sœur de : feu Clément, Gisèle (feu André Morin), Réal f.e.c., feu Lucie (feu Jean Ouellet), Charlotte (feu René Landry), Jean-Charles (Pauline Gauthier), Jacqueline, Réjeanne (feu Jean-Paul Landry), Adrien, André (Aline Ouellet), Gilbert, Yolande (Luc Archambault), Francine (Daniel Hébert), Cécile (Serge Choquette). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Suzanne Pelletier Ouellet (1933-2022)

Saint-Pascal

À la Petite Villa de Saint-Pascal le 6 mai 2022, est décédée à l'âge de 89 ans Mme Suzanne Pelletier, épouse de feu M. Donald Ouellet; fille de feu Mme Claire Migneault et de feu M. Joseph-André Pelletier. Elle demeurait à Saint-Pascal, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le mardi 24 mai 2022 de 12 h à 14 h 50. Le service religieux sera célébré le jour même, à 15 h, en l'église de Saint-Pascal suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

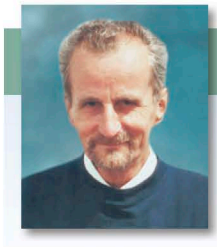
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Bibiane (Jean-Claude Tardif), Jean-Guy (Nancy Chassé), Gaétan (Nicole Moreau), Yvon (Francine Lefrançois), Gilles; ses petits-enfants : Sandra, Eléna, Marie-Eve, Marc-Olivier. Elle était la sœur de : feu Jeannette (feu Léon St-Pierre), feu Germaine (feu Roland St-Pierre), feu Rita (feu Rosario Morin), feu Charles-Eugène (feu Rachel Lagacé), feu Jean-Léon (feu Marie-Ange Dionne), feu Céline (feu Julien Chouinard), Jules (Marielle Robichaud), feu Marcel (feu Carmen Pelletier) (Rose-Hélène Bouffard) et la belle-soeur de : feu Raymond (feu Rita Morin), feu Rita (feu Robert Lajoie), Gilberte (feu Yvon Moreau), Monique (feu Cyrice St-Pierre), feu Origène (Rachelle Dionne), Normand (Rosa Landry), feu Réjeanne (feu Réal Landry), feu Rosa, Ghislaine (Guy Legros) Sont aussi attristés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Ouellet et Pelletier ainsi que ses amis.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, 261-4715, avenue des Replats, Québec (Québec) G2J 1B8.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Remerciements de sympathie

Simon Beaulieu

Saint-Bruno

Les membres de la famille Beaulieu remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de M. Simon Beaulieu, survenu le 11 avril 2022, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, cartes de sympathie, envois de fleurs, dons, courriels, visite au salon ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Son épouse, Dolorès Lagacé; ses enfants : Jacques (Line Lévesque), Annie (Bruno Balatti); sa petite-fille, Léa.

Me MARLÈNE GAGNON
Notaire en pratique générale
SPÉCIALITÉ :
Règlement de succession
Aussi offert :
NOTARIAT À DOMICILE
164, route 230 Ouest, Saint-Philippe-de-Néri
Bur. : 418 498-3383 • Rés. : 418 498-2109
Courriel : marlene.gagnon@notarius.net
2897422221





Avis de décès

Paul-Émile Thériault (1936-2022)

Saint-Pascal

Au CHSLD de Matane le 12 mars 2022, est décédé à l'âge de 85 ans et 9 mois M. Paul-Émile Thériault, époux de Mme Fabienne Levasseur; fils de feu Mme Joséphine Aubé et de feu M. Joseph Louis Thériault. Il demeurait à Matane, autrefois à Saint-Pascal, Kamouraska.

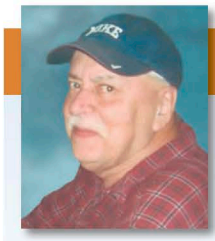
La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le lundi 23 mai 2022 de 10 h à 10 h 50. Le service religieux sera célébré le même jour à 11 h, en l'église de Saint-Pascal et de là au columbarium de la résidence funéraire de Saint-Pascal.

Il laisse dans le deuil son épouse, Fabienne Levasseur; ses enfants : Jean-Louis, Louise, Sylvie, Sylvain, Thérèse, feu Germain, Jacques (Danielle Caron), Éric (Josée Côté), Patrice; ses petits-enfants; ses sœurs et son frère : Rose (feu Julien Bourgeault), André (Murielle Charest), Suzanne (feu Camille Dionne); ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines autres parents des familles Thériault et Levasseur ainsi que ses amis. L'ont précédé, ses sœurs : feu Jeanne et feu Madeleine (Eugène Michaud), son frère, feu Marcel (Pierrette Charest) et son fils, feu Germain.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Émilien Bérubé (1941-2022)

Saint-Philippe-de-Néri

Au Centre D'Anjou de Saint-Pacôme, le 14 janvier 2022, est décédé à l'âge de 80 ans et 5 mois M. Émilien Bérubé, époux de feu Mme Louisette Landry; fils de feu Mme Jeanne D'Arc Dubé et de feu M. Henrio Bérubé. Il demeurait à Saint-Philippe-de-Néri, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le vendredi 20 mai 2022, de 12 h à 14 h 45. Le service religieux sera célébré le jour même à 15 h, en l'église de Saint-Philippe-de-Néri, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil son fils, Carl (Mélissa Pomerleau); ses petits-enfants : Charles, Jeanne et leur mère, Chantal Dionne. Il était le frère de : feu Denise (Yvon Lafrenière), Raymonde (Gilles Vallée), Diane (Denis Landry), Louise (Reynald Gagné), Roch (Solange Jeffrey), feu Fernand, feu Marcel (Bibiane Dufour), Claude (Lyne Lévesque), et le beau-frère de la famille Landry : feu Mariette (Louis Duval), feu Rita, feu Marcel (feu Carmen Anctil), feu Georges (Hélèna St-Pierre), Lucienne (Yves Gautron), feu Raymond, feu Roger (Laurence Poliquin), Gisèle (feu Denis Champagne), Denis (Diane Bérubé), Raymonde (Yves Michaud). Sont aussi attristés par son départ plusieurs neveux et nièces, oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et amis.

Des remerciements sont adressés au personnel du Centre D'Anjou pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent, 235, avenue Saint-Jérôme, bureau 301, Matane (Québec) G4W 3A7.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Rodrigue Lévesque (1941-2022)

Saint-Pacôme

Au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), le 7 avril 2022, est décédé à l'âge de 81 ans et 1 mois, M. Rodrigue Lévesque, fils de feu Mme Anne-Marie Lévesque et de feu M. Gérard A. Lévesque. Il demeurait à Montréal, autrefois à Saint-Pacôme, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Maison Funéraire Viateur Gallant, 192, boulevard Bégin, Saint-Pacôme, le samedi 21 mai 2022 de 11 h à 15 h 20. Le service religieux sera célébré le jour même à 15 h 30, en l'église de Saint-Pacôme, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Il était le frère de : Géraldine (feu Lionel Provencher), Jacqueline (Claude Mignault), feu Jacques (Nicole Proulx), Jeanne (feu Claude Legault) (Yvon Picard), Denise (Évariste Mignault), Lucie (Michel Geneau). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Nous tenons à remercier tout particulièrement le personnel du 19e étage Sud - Pavillon D du CHUM.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec (Québec) G1S 3G3 ou à la Fondation du CHUM, 465, rue McGill, bureau 800 Montréal (Québec) H2Y 2H1.

La direction des funérailles a été confiée à la

CARON GROUPE FUNÉRAIRE

Maison funéraire Viateur Gallant
Filiale de la Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222

Nécrologie



Avis de décès

Solange Dompierre (1944-2022)

Saint-Pacôme

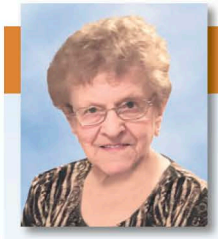
À l'hôpital, le 7 février 2022, à l'âge de 77 ans et 7 mois, Mme Solange Dompierre nous a quittés, entourée de l'amour des siens. Épouse de feu M. Daniel St-Jean, elle était la fille de feu M. Maurice Dompierre et de feu Mme Marie-Anna Anctil. Native de Lac au Saumon, elle demeurait à Québec et autrefois à Saint-Pacôme, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, en présence des cendres, à la Résidence Funéraire Marius Pelletier, 32, rue Notre-Dame, Mont-Carmel, le samedi 21 mai 2022, de 12 h 30 à 13 h 30. Le service religieux sera célébré ce même jour à 14 h, en l'église de Mont-Carmel et sera suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Nathalie, Chantal, Éric (Astrid Fleurot), François (Céline Khandjian); ses petits-enfants : Marie-Pier (P.A Nadeau), Alexandre (Aurélie Méthot), Elissa, Thomas, Adèle, Médéric, Maude et Paul; ses arrière-petits-enfants : May, Adam, Noah-James, Élyse, Joëlle et Mavrïck-Alexis. Elle laisse également dans le deuil son frère et sa sœur : Mariette (Yvan Gallagher) et Jean-Maurice; ses filleuls : Hugues, Isabelle et Christel; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis.

Direction funéraire :

Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Alice Létourneau Morin (1924-2022)

Sainte-Louise

À la Résidence Jacinthe Gagnon de Rivière-Ouelle, le 28 avril 2022, est décédée à l'âge de 97 ans et 6 mois, Mme Alice Létourneau, épouse de feu M. Gilbert Morin. Elle demeurait autrefois à Sainte-Louise, L'Islet.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis pour recevoir les condoléances au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9e Rue, La Pocatière, le dimanche 22 mai 2022 de 12 h à 13 h 50. Une Célébration de la Parole aura lieu ce même jour à 14 h, en la chapelle du Complexe funéraire Marius Pelletier et de là, au columbarium. Les cendres seront inhumées ultérieurement au cimetière de Saint-Roch-des-Aulnaies.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Denis (Louise Hudon), Cécile (Sylvain Pelletier), Réjean (Marie-Claude Pelletier); ses petits-enfants : Noémie (Pierre-Luc Turbide), Antony (Maribelle Harton); son arrière-petite-fille Aurélie. Elle était la sœur et la belle-sœur de : Simone (feu Octave Morin), Mariette (feu Roland Guillemette), René (Dolorès Létourneau), Yvette (feu Jean-Léon Fournier), feu Napoléon (feu Claire Gagnon), feu Adéodat (feu Lucette Gagnon), feu Jeanne (feu Ulric Dion), feu Maurice (feu Marie-Jeanne Gendron), feu Philippe (feu Huguette Simoneau), feu Victor (feu Louisette Gaudreau), feu Maria (feu Réal Fiset). Et de la famille Morin, elle était aussi la belle-sœur de : feu Eva (feu Gustave Pelletier), feu Rosa (feu Léo Pelletier), feu Irène (feu Alphonse Gamache), feu Gérard (feu Anne-Marie Bélanger) feu Alexandre (feu Jeannette Lévesque), feu Rita (feu Ferdinand Dionne), feu Jean-Paul (feu Marie-Marthe St-Pierre). Sont aussi affectés par son départ plusieurs neveux et nièces, ses autres parents et amis.

La famille tient à remercier Mme Jacinthe Gagnon et tout le personnel de sa résidence, pour leur accueil, leur dévouement et la qualité des soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer. Des formulaires seront disponibles au salon ou en ligne : cancer.ca

Direction funéraire :

Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Marie-Paule Pelletier Lizotte (1936-2022)

La Pocatière

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 23 mars 2022, est décédée à l'âge de 85 ans et 5 mois, Mme Marie-Paule Pelletier épouse de M. Raymond-Marie Lizotte. Elle était la fille de feu M. Robert Pelletier et de feu Mme Emma Chouinard. Elle demeurait à La Pocatière, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9e Rue, La Pocatière, le samedi 21 mai 2022 de 12 h 30 à 14 h 20. Le service religieux sera célébré ce même jour à 14 h 30, en la cathédrale Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et sera suivi de l'inhumation au cimetière des Pins.

Elle laisse dans le deuil son époux bien-aimé Raymond-Marie; ses enfants : Raymonde (Jean-Claude Dionne), Jocelyne, Jacques (Danielle Barbeau), René-Claude, Marie-Josée (Bertrand Lizotte); ses petits-enfants : Sébastien, Marie-Ève (Richard Cayer), Samuel (Stéphanie Dumais), Pier-André, Annie-Claude (Damien Hoarau), Marie-Pier, Andréanne (Julien Beaulieu); et ses 12 arrière-petits-enfants. Elle est allée rejoindre ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, tous décédés : Benoît (Simone Boucher), Louise-Anna (Paul Hudon), Adrien (Jeanne Kent), Léa (Alfred Bourgelas), Marie-Claire (Jean-Eudes Janelle); et de la famille Lizotte, sa belle-sœur Marie-Jeanne. Sont aussi affectés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines des familles Pelletier et Lizotte, ses autres parents et amis.

La famille remercie particulièrement tous les membres du personnel soignant de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière pour leur accompagnement, leur grande générosité et les bons soins prodigués.

Direction funéraire :

Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Gisèle Caron (1934-2022)

Saint-Aubert

Au CHUL de Québec, le 6 février 2022, est décédée à l'âge de 87 ans et 3 mois, Mme Gisèle Caron, fille de feu M. Pierre Caron et de feu Mme Juliette Dupont. Elle demeurait à Québec et elle était native de Saint-Aubert, L'Islet.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis au salon paroissial de Saint-Aubert (Sacristie de l'église), le samedi 21 mai 2022, de 9 h à 10 h 50. Le service religieux sera célébré ce même jour à 11 h, en l'église de Saint-Aubert et sera suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu Maurice (feu Fernande Gauthier), feu Paul-Henri (feu Madeleine Lavallée), feu Jean J. (feu Georgette St-Cyr), feu Aline, feu Juliette, feu Réal (feu Jeanne Huot), feu Roméo (Clémence Grenier), Hervé (prêtre à la SMÉ), Isabelle (feu Réal Flamand). Sont aussi affectés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, ses autres parents et amis.

La famille désire remercier la Dre Boisvert, M. Daniel et les autres membres du personnel soignant de la Résidence Aviva pour les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société des Missions Étrangères, 180, Place Juge-Desnoyers, Laval, (Québec) H7G 1A4. Des formulaires seront disponibles à l'église.

Direction funéraire :

Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Robert (Robin) Bourgault (1961-2021)

À son domicile, le 13 décembre 2021, à l'âge de 60 ans est décédé, entouré de la présence et de l'amour de ses proches, M, Robert (Robin) Bourgault. Conjoint de Louise Grant, il était le fils de feu Mme Laurette Vaillancourt et de feu M. Jean-Baptiste Bourgault. Il demeurait à Saint-Pamphile, comté de L'Islet.

Les membres de sa famille vous accueilleront à la résidence funéraire C. Lavoie et Fils, 18, rue du Foyer Sud, Saint-Pamphile, le dimanche 22 mai 2022 de 11 h 30 à 14 h. Une cérémonie suivra à 14 h à la résidence funéraire. Les cendres seront par la suite déposées au cimetière paroissial « Bellevue » de Saint-Pamphile.

Il laisse dans le deuil outre sa conjointe Louise, ses fils : Alexandre (Stéphanie Litalien, leurs filles Agnès et Flore), Pascal (Mélodie Ruest). Il était le frère et le beau-frère de : Ginette (Gaétan Pellerin), feu Dominic (Thérèse Pellerin), Monique (feu Clément-A. Leclerc), Diane, Gaston, Martine, Martin (Carmen Chouinard), Gilbert, Jean-Aimé (Marie-Claude Chouinard), Marius, Simon (Linda Bergeron). De la famille Grant, il laisse dans le deuil sa belle-mère Mme Liliane Rodrigue (feu Rodolphe Grant); les enfants de sa conjointe : Valérie Bernier (Mathieu Normand et leurs enfants Allie et Jackson), Anthony Bernier; ses beaux-frères et belles-sœurs : Pierre (Ginette Larochelle), Michel (Sonia Quevillon), Robert (Nathalie Anctil). Sont également affectés par son départ : la mère de ses fils Martine Leblanc, les membres de la famille Leblanc, ses neveux et ses nièces, autres parents, amis et collègues de travail.

Des remerciements sont adressés au département d'oncologie de l'Hôpital de Montmagny et tout particulièrement au Dre Michelle Boulanger pour son grand dévouement et sa disponibilité. Notre reconnaissance aussi envers le personnel des services de soins à domicile du CLSC de Saint-Pamphile pour leur soutien précieux et leur accompagnement.

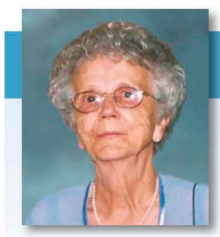
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, av. Belvédère, bureau 214, Québec (Québec) G1S 3G3. Des formulaires sont disponibles auprès de la maison funéraire.

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :

Maison funéraire
C. Lavoie et Fils
De la Durantaye et Fils inc.

18, du Foyer Sud, Saint-Pamphile

418 356-3822, sans frais : 1 888 430-3822, télécopieur : 418 356-5230, courriel : clavoie@deladurantaye.qc.ca
Site web: www.deladurantaye.qc.ca. Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Anniversaire de décès

Marie-Paule St-Pierre

« Déjà cinq ans se sont écoulés depuis ton départ pour le voyage sans retour, mais tu restes toujours présente dans nos pensées et dans nos cœurs. »

Le dimanche 22 mai prochain, nous vous invitons à avoir une bonne pensée pour notre mère et grande-mère, Marie-Paule. Merci à tous ceux et celles qui prendront un moment pour elle, en ce jour inoubliable.

Ses enfants.



Québec
sans
gaspillage

AIDEZ VOTRE BAC, ACHETEZ EN VRAC.



MIEUX CONSOMMER. MOINS GASPILLER.

CONSULTEZ L'APPLICATION ÇA VA OU?

Votre gouvernement

Québec

La présente campagne relève des obligations des journaux assujettis au Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles (c. Q-2, r. 10).

8315G2022

ANRF – SECTION DE QUÉBEC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'INFORMATION. Vous êtes convoqués à l'Assemblée générale d'information du Bas-Saint-Laurent- Gaspésie qui aura lieu le jeudi le 26 mai 2022 à 9h30, à Matane, salle Rivière du Riotel, 250 Ave du Phare E. L'inscription est obligatoire avant le 16 mai. Pour ceux et celles qui ne sont pas déjà inscrits, nous vous invitons à le faire dès maintenant par courriel anrf@bellnet.ca ou au 418-661-4896. Nous respecterons les règles sanitaires en vigueur!

CLUB FADOQ

La Pocatière

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. Le Club FADOQ La Pocatière tiendra son Assemblée Générale le 28 mai 2022 à 10 h. Lieu : 399a, 9e Rue Boulevard Desrochers, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0. Vous pouvez consulter l'ordre du jour auprès de Hélène Laboissonière : 418 856-1344

LES ALCOOLIQUES ANONYMES

Saint-Pascal

Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, www.aa.org.

LES DOYENS DE SAINTE-PERPÉTUE

SOUPER DANSANT ET CARTES. Les Doyens de Sainte-Perpétue vous invite à un souper dansant et une activité de cartes, qui se tiendra le dimanche 22 mai 2022. Les activités débuteront à 14h à la salle de l'Âge d'Or de Sainte-Perpétue, 8, rue des Bouleaux Ouest à Sainte-Perpétue. Les NON-MEMBRES uniquement doivent réserver leur place pour le souper avant le mercredi 18 mai 2022 en communiquant avec : Marie-France Guay (418 359-2837) ou Lucienne Desrosiers (418 359-2888), Le coût est de 15,00 $ pour les membres et 17,00 $ pour les non-membres. Des cartes de membres seront en vente sur place. Les règles sanitaires en vigueur à cette date devront être respectées.

DANSE COUNTRY, SPECTACLE et SOUPER. Les Doyens de Sainte-Perpétue vous invite le dimanche 29 mai 2022, aux activités suivantes à la salle de l'Âge d'Or de Sainte-Perpétue, 8, rue des Bouleaux Ouest à Sainte-Perpétue: 14h, Musique de danse avec Jean-Yves et Denis ; 16h30, Danse COUNTRY avec Jean et Christiane et spectacle d'humour ; 17h30, Souper suivi de danse. Le coût est de 25,00$ par personne. Le nombre de billets est limité donc, faites rapidement votre réservation en communiquez rapidement avec : Marie-France Guay (418 359-2837) ou Denis Chouinard (418 359-2888). Ouverture des portes à 13h. Les règles sanitaires en vigueur à cette date devront être respectées.

BINGO. Les Doyens de Sainte-Perpétue vous invite à un BINGO qui se tiendra le mercredi 8 juin 2022 à 19h30, à la salle de l'Âge d'Or de Sainte-Perpétue, 8, rue des Bouleaux Ouest à Sainte-Perpétue. Ouverture des portes à 18h30. Les règles sanitaires en vigueur à cette date devront être respectées

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Saint-Pascal

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

La Pocatière

Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 18h30 à 20h30, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite,

Rivière-du-Loup

Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

HOCKEY

Deux jeunes du Kamouraska pourraient joindre Équipe Québec

MAXIME PARADIS

Théo Lebrun, 13 ans de Saint-Pascal, et Anthony St-Jean, 14 ans de Mont-Carmel, ont été présélectionnés parmi 160 jeunes hockeyeurs de la province en vue de joindre Équipe Québec. Cette équipe affronte tous les quatre ans celle des autres provinces canadiennes lors des Jeux du Canada.

Pour ces deux joueurs des Albatros du Bas-Saint-Laurent, qui se suivent depuis leur tout jeune âge, il s'agit d'un privilège rarement observé chez les jeunes hockeyeurs du Kamouraska. Des 160 joueurs présélectionnés, seulement 80 seront retenus pour participer au camp estival. 20 seront ensuite retenus pour former Équipe Québec en vue des prochains Jeux du Canada prévus à l'Île-du-Prince-Édouard en 2023.

La mère de Théo Lebrun, Annie Albert, s'est dite particulièrement fière de cette présélection des deux garçons, eux qui n'ont pas vu leur passion pour le hockey fléchir durant la pandémie malgré les multiples arrêts et contraintes, mais également tout le temps de déplacement que nécessitaient leurs entraînements qui se déroulaient à Saint-Fabien-de-Rimouski. « L'immensité du territoire des Albatros fait que nos jeunes n'ont pas autant de pratiques que ceux de Montréal. Malgré ça, ils arrivent à se démarquer », enchaîne-t-elle.

Leurs exploits ont d'ailleurs pu être observés de près à Saint-Hyacinthe, du 6 au 8 mai derniers, dans le cadre de la Coupe belairdirect à laquelle ils ont participé, en raison de leur présélection pour joindre Équipe Québec. Théo Lebrun, défenseur, et Anthony St-Jean, ailier droit, étaient de l'alignement de l'équipe Québec Bleu, dans la catégorie M14 masculin, formation qui est repartie avec les grands honneurs avec une victoire de 4 à 1 face à leur adversaire Québec Blanc. Tous les espoirs sont maintenant permis pour les deux jeunes hommes quant au camp de sélection prévu en juillet prochain.



SUDOKU

JEU N° 768

6				3				
					9	4		8
	7		2					
1		3						
	5			4				
			9				1	
				8	7	5		9
4					3			6
		8					7	2

RÈGLES DU JEU :

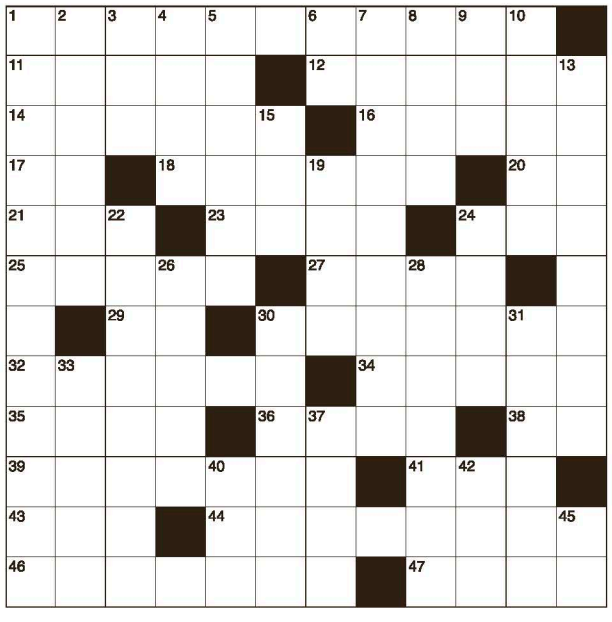
Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU

2	7	3	4	9	1	8	6	5
6	8	1	3	2	5	7	9	4
9	4	5	7	8	6	1	3	2
3	1	8	2	5	9	6	4	7
7	6	2	1	4	3	9	5	8
4	5	9	6	7	8	3	2	1
5	3	6	8	1	2	4	7	9
8	2	4	9	6	7	5	1	3
1	9	7	5	3	4	2	8	6

MOTS CROISÉS

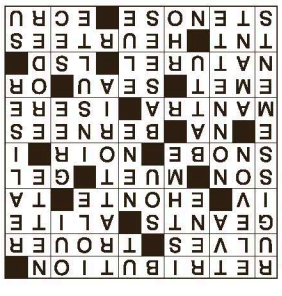


HORIZONTALEMENT

1. Salaire.
11. Algues vertes.
12. Percer.
14. Colosses.
16. Allongé.
17. Quatre.
18. Impudent.
20. À toi.
21. Résidu de la mouture des céréales.
23. Qui refuse de parler.
24. Suspension d'une activité.
25. Regarde de haut.
27. Sale.
29. Sodium.
30. Trompées.
32. Phrase sacrée.
34. Département français.
35. Formule.
36. Pour transporter de l'eau.
38. Le premier prix.
39. Pas artificiel.
41. Drogue.
43. Démolisseur.
44. Choquées.
46. Diminution d'un conduit.
47. Brut.

VERTICALEMENT

1. Cris violents.
2. Gouverne d'aéronef.
3. Fait partie du groupe Québecor.
4. Courroie.
5. Langue de terre entre deux mers.
6. Note.
7. Petit restaurant italien.
8. Héroïne légendaire grecque.
9. Mot qui sert à accepter.
10. Immaculée.
13. Concevoir.
15. Ancienne pièce.
19. Sein.
22. Jeune religieuse.
24. Garnit un voilier.
26. Maltraité.
28. Parole blessante.
30. Établies.
31. Ronger.
33. Partenaire.
37. Personne choisie.
40. Lettre grecque.
42. Déshydraté.
45. Du verbe savoir.



RÉPONSE DU JEU

NOUVEAU : PAIEMENT MASTERCARD DISPONIBLE

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard (frais de 1,00 $)
En argent ou par chèque à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Les taxes sont incluses dans les prix

1re parution (20 mots)	8,50$
Répétition	7,50$
1re parution encadrée	13,50$
Répétition	12,50$
Mots additionnels	0,25$

TARIFICATION (SUITE)

Prière (max. 20 mots)	8,50$
Prière longue	17,00$
Prière avec image	22,00$
Avis de décès	75,00$
Remerciements de sympathie	65,00$
Messe anniversaire	65,00$
Retour de photo	1,00$

Heure de tombée : vendredi 16 h 30
Par téléphone - Saint-Pascal :
418 492-2706, poste 101
Sans frais : 1 855 492-2706
Téléc. : 1 855 492 9706
Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com
Par la poste ou à nos bureaux :
491, av. D'Anjou, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Point de service à La Pocatière:
Singer PFAFF, 502B, 4e Av.

PROMOTION - 20$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses.

PETITES ANNONCES

ASTROLOGIE

Ana Médium , spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél.: **450-309-0125**

LOCAL À LOUER

Saint-Pascal. 3000 pieds carrés au premier étage. 4 bureaux fermés et un grand espace. Chauffé, éclairé, déneigé. Au 197, route 230 Ouest. Ancien local de Base 132. (inf)
...418-261-6811 (Marco)

Saint-Pascal. Plusieurs unités d'entreposage de 5 X 10, 60$/mois. Aussi, locaux commerciaux de 2500 pieds carrés avec porte de garage et débarcadères, chauffage inclus. Pour infos :
...418 333-2589 (Marc) (inf)

LOT À BOIS

Recherche terre à bois à acheter. 50 à 100 acres. Pour la chasse à l'orignal. 0 à 6 km de la ligne américaine (St-Omer, St-Pamphile, St-Adalbert, Lac-Frontière) Tél. ou Texto : **418-281-2285 (Inf)**

OFFRES DE SERVICES

Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél **514-282-2022**
www.sossaaq.com»

RÉPARATION D'ASPIRATEUR ordinaire et central de toute marque. Pour information, appeler au (25/05)
...418 498-2575

VENTE de GARAGE

Le samedi 21 mai, de 8 h à 16 h

En cas de pluie, remis au lendemain.

Articles de maison, de garage, camping, luminaires, accessoires électriques, vélo, coffre de toiture, etc.

Face au 77, Rang des Côtes, Kamouraska

9998820222

3592P2022

Le Scénario cinéma
CARREFOUR LAPOCATIÈRE
INFO: 418 856.1319
100% NUMÉRIQUE real D 3D
★ www.cinemalescenario.com ★



Horaire du vendredi 20 mai au jeudi 26 mai

DOWNTON ABBEY: UNE NOUVELLE ÈRE (G)
Vendredi: 19h40 / Samedi: 13h40 - 19h40
Dimanche: 13h40 / Mar. - Merc. - Jeu.: 19h40

CHARLIE (13+VIO./HOR.)
Vendredi: 20h00 / Samedi: 14h00 - 20h00
Dimanche: 14h00 / Mar. - Merc. - Jeu.: 20h00

LES MÉCHANTS (G)
Vendredi: 19h30 / Samedi: 14h00 - 19h30
Dimanche: 14h00

DOCTEUR STRANGE DANS LE MULTIVERS DE LA FOLIE (GDJE)
Vendredi: 19h30 / Samedi: 13h30 - 19h30
Dimanche: 13h30 / Mar. - Merc. - Jeu.: 19h30

EIFFEL (G)
Mardi & Mercredi: 20h00

TOP GUN: MAVERICK (G)
Dès jeudi 26 mai: 19h30

LOGEMENTS À LOUER

Vérifiez nos disponibilités :
2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2 pièces, chauffés, éclairés
Situés du 901 au 911, 12e Avenue, La Pocatière

Les Logements Côte du Sud inc.
Marco Gingras, concierge : 418 866-1020
Réal Delagrave, Montmagny : 418 248-7141
Sans frais : 1 877 248-7141
www.logementscotesud.com

4011DP1322

0993P2022

SAINT-PACÔME
CINÉMA LOUISE
real D 3D
100% numérique
Représentation tous les jours à 19 h 30
JUSQU'AU JEUDI 26 MAI
PROJECTIONS SPÉCIALES : SAMEDI ET DIMANCHE 14 H



INFORMATION 418 852-2891
www.cinemalouise.com

PRIÈRES

Remerciements au Sacré cœur de Jésus pour faveur obtenue et promesse de publier. M.C. (18/05)

RENCONTRES

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence! Appelez le **438-899-7001** pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #(carré)6920. (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne . www.lesseductrices.ca

DIVERS À VENDRE

À VENDRE ASPIRATEUR reconditionné à neuf de marque ELECTROLUX avec garantie. Pour information, appeler au **...418 498-2575** (25/05)

À vendre. Tondeuse à gazon MASTER CRAFT. 22 pouces. Automotrice. Très bon état. 125$. Pour informations appeler (01/06)
... +1 418 456-2825

À vendre. Matelas gonflable de marque ROOTS. 39x74x17 pouces. Pour intérieur et extérieur. Pompe électrique intégrée. Neuf. 85$. Pour informations appeler (01/06)
... +1 418 456-2825

DR-HO'S. Pour massage des pieds et des jambes. Peu servi. Prix : 125$. (18/05)
...418 856-1148

VENTE DE FERMETURE DE MAISON - SUCCESSION
Le samedi 21 mai, de 12 h à 17 h,
au 74, rang D'Anjou, Saint-Gabriel-Lalemant
Venez en grand nombre, tout doit être vendu!
ARGENT COMPTANT SEULEMENT
9997P2022 2

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
(Avis dans le journal : C.c.Q., art. 795)

Prenez avis que Florent HUDON, en son vivant domicilié au 117-712, 4e avenue Painchaud, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0, est décédé à La Pocatière le 21 juillet 2021. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Louis GARON, notaire, sise au 802, 6e avenue Pilote, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

Donné ce 11 mai 2022.

Marguerite Lavoie, liquidatrice
1537P2022

Bellema GESTION IMMOBILIÈRE 50 ans

Vous cherchez un logement ou un local commercial?
Très beaux logements situés au centre-ville de La Pocatière ou sur la rue du Verger
Logements chauffés et éclairés

DISPONIBILITÉ :
Libres 1er juillet : 2 logements 1 ½

VOUS CHERCHEZ UN TERRAIN?
Terrains à vendre au centre-ville de La Pocatière, avec services, situés au sud de la rivière St-Jean, secteur rue du Cheminot et de la Vigie
Bellema S.E.C.

418 856-2566 (jour)
418 371-0546 (soir) Louise Ouellet
418 598-7765 (soir) Mario Deguire
708, 4e Avenue, bur. 202, La Pocatière
1740P1722

OFFRE D'EMPLOI

La résidence Marquis,
à Saint-Phillipe-de-Néri,
(résidence spécialisée avec la clientèle en perte cognitive de 9 résidents) est à la recherche d'une

PRÉPOSÉE AUX BÉNÉFICIAIRES

Poste temps plein ou temps partiel de nuit
Salaire à partir de 20,50$ / heure, très belle équipe de travail.

Pour plus de renseignements, rejoindre Marie-Andrée Lévesque au 581 729-0123
4272H2022

DIVERS À VENDRE

Membrane collante pour toiture. Rouleau de 140 pieds. Prix à discuter. (25/05)
...418 856-1148

À LOUER
2 1/2-3 1/2-4 1/2-5 1/2 meublés ou non, dans différents secteurs de Saint-Pascal. Appelez pour connaître nos disponibilités ou pour louer. Pas d'animaux. Priorité aux non-fumeurs.
Laurier Michaud
418 714-0707
4599H1417

QUAND LA TOXICO MANIE PREND TOUTE LA PLACE
faites les premiers pas
Québec (418) 524-0320
Montréal (514) 939-0202
www.portage.ca
PORTAGE
Pour vaincre la toxicomanie

STATISTIQUES DE LA SEMAINE du 5 au 11 mai 2022

WWW.QUILLESSTPASCAL.CA

OLIVIER KAMOURASKA | CHRYSLER

SERVICE :
Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h
Ventes :
Lundi et mardi, de 8 h à 18 h
Mercredi et jeudi, de 8 h à 20 h
Vendredi, de 8 h à 18 h

255, av. Patry, Saint-Pascal , (autoroute 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432

www.olivierkamouraskachrysler.com

Mardi 19 h

CLASSEMENT DES ÉQUIPES (COMMANDITAIRES)	POINTS
1er CarMax	937
2e Excavation Yvan Pelletier	885
3e Transpro BSL	884
4e Nordikeau	858,5
5e Le Roy du déneigement	849,5
6e Alimentation L Dubé	841

PLUS HAUTS SIMPLES DE LA SEMAINE
1er Cedric Lizotte, Alimentation L Dubé ... 288
2e Robin Thériault, Nordikeau ... 250
3e Patrice Levesque, Alimentation L Dubé ... 246

PLUS HAUTS QUADRUPLES DE LA SEMAINE
1er Patrice Levesque, Alimentation L Dubé ... 873
2e Cedric Lizotte, Alimentation L Dubé ... 862
3e Isidore Roy, Le Roy du déneigement ... 806

MEILLEURES MOYENNES MASCULINE ET FÉMININE
1er Patrice Levesque, Alimentation L Dubé ... 215
2e Isidore Roy, Le Roy du déneigement ... 204
3e Damien Jean, Nordikeau ... 201

VENDREDI 19 H 30 : TRANSPORT GABRIEL LEBRUN & FILS

PHSM	Marius Ouellet	277
PHSM	Damien Jean	243
PHTM	Marius Ouellet	728
PHTM	Damien Jean	646

DIMANCHE 19 H : ENTREPRISE DORIS PELLETIER

PHSF	Doris Pelletier	167
PHSM	Patrick Lebrun	235
PHSM	Robin Thériault	214
PHSM	Raymond Chénard	162

LUNDI 13 H : CONSTRUCTION MARCEL CHAREST & FILS

PHSM	Isidore Michaud	235
PHSM	Sylvain St-Denis	226
PHTM	Réal Beaulieu	603
PHTM	Isidore Michaud	556

LUNDI 19 H : LES PUITS ARTÉSIENS C.G. THÉRIAULT

PHSF	Diane St-Pierre	247
PHSM	Patrice Levesque	247
PHTF	Diane St-Pierre	627
PHTM	Michel Malouin	658

LUNDI 21 H : SAM (SERVICES AGRO-MÉCANIQUE)

PHSF	Nancy Moreau	191
PHSF	Luce Garon	189
PHSM	Marcel Cloutier	243
PHSM	Sylvain Morin	235

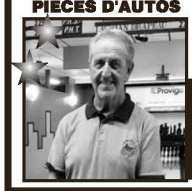
MERCREDI 13 H : PROVIGO SAINT-PASCAL

PHSF	Simonne Pelletier	182
PHSM	Isidore Michaud	202
PHSM	Rejean Duval	197
PHTM	Isidore Michaud	566

MERCREDI 19 H : PNEUS FM

PHSF	Céline Corriveau	208
PHTF	Celine Coriveau	568
PHTF	Martine Levesque	566
PHTM	Mathieu Gagné	668

CARQUEST PIÈCES D'AUTOS
219, avenue Rochette
Saint-Pascal
418 492-2704
vous présente
L'ÉTOILE DE LA SEMAINE



REJEAN JOSEPH
SIMPLE 267
MOYENNE 184
0724H2022

LIGUE ÉCLAIR Jeudi 19 h

Provigo
Alimentation Gabriel Landry inc.
501, avenue Patry, Saint-Pascal | 418 492-1034
Ouvert de 8h à 21 h tous les jours
Service de livraison à domicile

CLASSEMENT DES ÉQUIPES (COMMANDITAIRES)	POINTS
1er (5) Ent. Doris Pelletier	225,5
2e (6) CarrXpert	195
3e (3) Dist Marco Lizotte GADOUA	194
4e (4) Tabagie Lunik	182,5
5e (1) Équipements Patrick Bérubé	179
6e (2) Mallette	166
7e (7) Aliments St-Bruno	134
8e (8) Toyota RDL	134

PLUS HAUTS SIMPLES DE LA SEMAINE
1er Jean-Yves Thériault (5) Ent. Doris Pelletier ... 279
2e Cédric Lizotte (1) Équip.Patrick Bérubé ... 268
3e Denis Pelletier (3) Dist. M. Lizotte GADOUA ... 257

PLUS HAUTS QUADRUPLES DE LA SEMAINE
1er Denis Pelletier (3) Dist. M. Lizotte GADOUA ... 919
2e Jean-Yves Thériault (5) Ent. Doris Pelletier ... 854
3e Cédric Lizotte (1) Équip.Patrick Bérubé ... 844

MEILLEURES MOYENNES MASCULINE ET FÉMININE
1er Cédric Lizotte (1) Équip. Patrick Bérubé ... 219
2e Denis Pelletier (4) Tabagie Lunik ... 205
3e Jeannine Roussel (4) Tabagie Lunik ... 188

EXPLOITS DE LA SEMAINE

INSTALLATION DE CHEMINÉES PATRICE LEVESQUE

PHSM	Marcel Cloutier	243 moy. 162
	Réjean Goupil	256 moy. 183
	Marius Ouellet	277 moy. 204
	Réjean Duval	197 moy. 127
PHTM	Marcel Cloutier	661 moy. 162
	Réjean Duval	516 moy. 127
	Marius Ouellet	728 moy. 204
	Michel Malouin	658 moy. 181

FAMILIPRIX EXTRA R. PARADIS ET M. PELLETIER INC

PHSF	Diane St-Pierre	247 moy. 175
PHTF	Diane St-Pierre	627 moy. 175
	Martine Levesque	566 moy. 156

POUR LA FÊTE DE VOTRE ENFANT, CLAIR DE LUNE FAMILIAL OU ENTRE AMIS (RÉSERVATION REQUISE) 418 492-2146

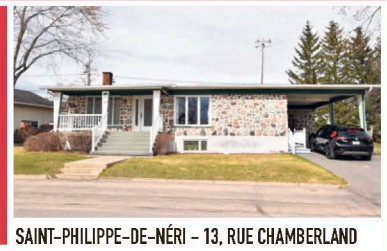


L'Équipe 418 551-2121

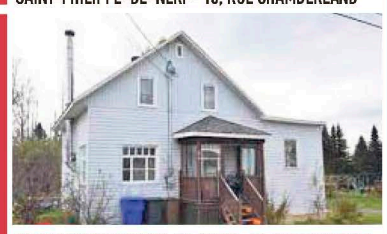
410, 4E AVENUE LA POCATIÈRE

VENDU! À PARTIR DE 2%* CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT

VENDU

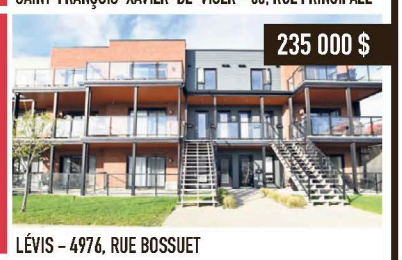


SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI – 13, RUE CHAMBERLAND



SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-VIGER – 80, RUE PRINCIPALE

NOUVEAU — 235 000 $



LÉVIS – 4976, RUE BOSSUET

NOUVEAU — 249 500 $



L'ISLE-VERTE – 141, CH DU CÔTEAU-DU-TUFF

NOUVEAU — 229 000 $



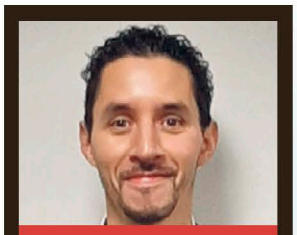
RIVIÈRE-DU-LOUP – 35, RUE ANSEVILLE

89 000 $

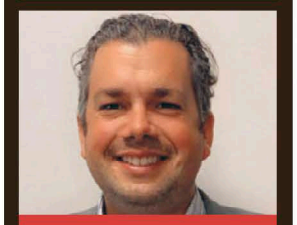


POHÉNÉGAMOOK – 1894, RUE PRINCIPALE

7238H2022



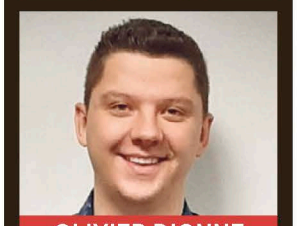
SÉBASTIEN BILODEAU
Directeur général



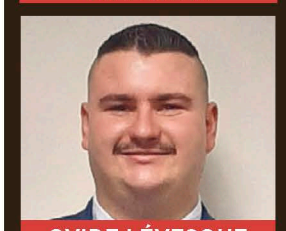
MATHIEU DE CARUFEL
Directeur des ventes



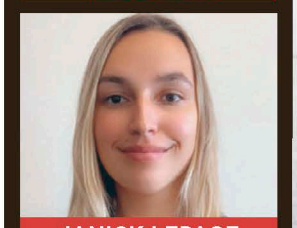
BENOÎT CHOUINARD
Conseiller aux ventes
418 863-7430



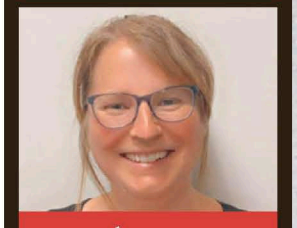
OLIVIER DIONNE
Conseiller aux ventes
418 714-7707



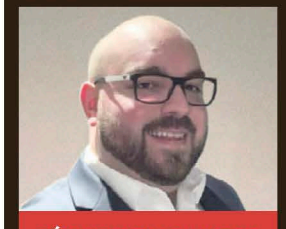
OVIDE LÉVESQUE
Conseiller aux ventes
418 551-2532



JANICK LEPAGE
Conseillère aux ventes
438 855-1434



MARIE-ÈVE DUMONT
Directrice commerciale



SÉBASTIEN GLAZER
Directeur financier

C'est un

RENDEZ-VOUS

jusqu'au 20 mai

en concession

OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

465

L'OCCASION DE TA VIE

AU 255, AVENUE PATRY À ST-PASCAL

OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

La puissance d'un groupe

1153062022 0008H2022

255, avenue Patry, Saint-Pascal 418 492-3432 · 1 800 363-3432

www.olivierkamouraskachrysler.com